

LICENCE D'HISTOIRE



ATELIER DU PHOTOGRAPHE CHICHICO ALKIMIM, DIAMANTINA, MINAS GERAIS (BRÉSIL), ANNÉES 1920.

GUIDE DES ETUDES

2021–2022

**VERSION ACTUALISEE DEUXIEME SEMESTRE**

version mise à jour sur le site du département  
<http://www2.univ-paris8.fr/histoire/>

### **Commentaire de la photographie de couverture :**

Francisco Augusto de Alkmim (1886-1978), « Chichico Alkmim », est un photographe brésilien qui tient boutique à Diamantina, dans l'État du Minas Gerais au Brésil. Tout au long de sa vie, il tire le portrait de ses clients qui sont les habitants de la petite ville provinciale de Diamantina : portraits individuels, photos d'identité, portraits de groupe — familles, amis, corporations — devant la toile de fond (que l'on aperçoit ici) qui sert de décor. Il existe peu d'informations sur cette photo, qui date des années 1920, mais il est possible d'en tirer un commentaire : trois couples appartenant à une classe moyenne de l'intérieur du Brésil posent célébrant à la bière un événement heureux - fiançailles ? anniversaire ? — ou simplement leurs liens affectifs. Dans les années 1920, le matériel photographique est encore très cher, encombrant et peu répandu. Pour conserver des souvenirs personnels, il faut se rendre chez un photographe professionnel.

Source : Eucanaã Ferraz (dir.), *Chichico Alkmim fotógrafo*, São Paulo, Instituto Moreira Salles, 2017, p. 89.

# SOMMAIRE

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Les responsables du département d'histoire 4
- Où nous trouver 4
- Comment nous écrire 3

5

## LA LICENCE D'HISTOIRE A PARIS 8

- Le département 6
- Objectifs de la formation 6
- Poursuite d'études et débouchés professionnels 7
- Conditions d'accès, inscriptions, participation 7
- Organisation générale du programme 10
- Modalités d'évaluation 10
- Conseils de fin de semestre 15
- Réorientation et insertion professionnelle 15

## LA PREMIERE ANNEE (L1)

- Structure de la formation - simple licence et double cursus 15
- Présentation des enseignements (EC) 19
- Liste et descriptions des cours 20
- Horaire des cours de première année 27

## LA DEUXIEME ANNEE (L2)

- Structure de la formation - simple licence et double cursus 28
- Présentation des enseignements (EC) 31
- Liste et descriptions des cours 32
- Horaire des cours de deuxième année 39

## LA TROISIEME ANNEE (L3)

- Structure de la formation - simple licence et double cursus 40
- Présentation des enseignements (EC) 43
- Liste et descriptions des cours 45
- Horaire des cours de troisième année 51

## EC LIBRE, MINEURE ET LANGUES

- EC libre 52
- Parcours de mineure 52
- Langues 54

## HORAIRE COMPLET DES COURS

56

## CALENDRIER UFR TEXTES ET SOCIETES 2020-2021

57

## VOTRE PARCOURS PEDAGOGIQUE

- Mode d'emploi 57
- Fiches de parcours 59

## SEJOURS D'ETUDES A L'ETRANGER

62

## COURS D'HISTOIRE POUR LES ETUDIANTES DES AUTRES DEPARTEMENTS

63

## SERVICES UNIVERSITAIRES

3<sup>e</sup>de  
couverture

# INFORMATIONS PRATIQUES

## LES RESPONSABLES DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

### Directrices du département

Marie-Anne MATARD-BONUCCI (matard-bonucci@orange.fr)

Anne BONZON (anne.bonzon@univ-paris8.fr)

### Responsables de la licence d'histoire :

1<sup>re</sup> année (L1) : Armelle ENDERS (armelle.enders@univ-paris8.fr)

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année (L2/L3) : Pauline PERETZ (pauline.peretz@univ-paris8.fr)

### Gestionnaire administrative de la licence

Guyène DERUEL (guylene.deruel@univ-paris8.fr)

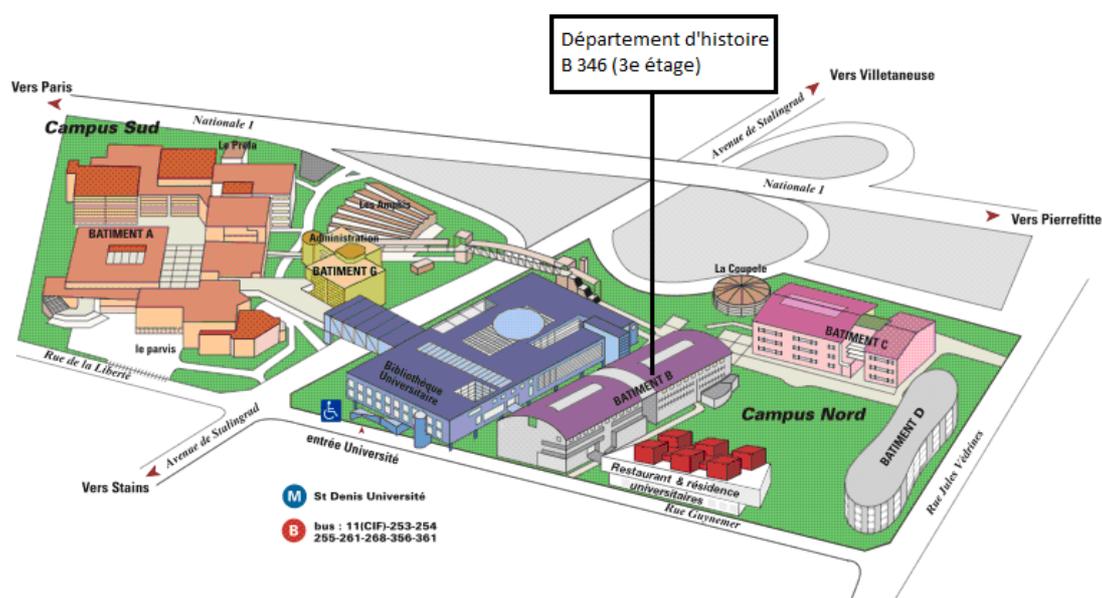
### Responsable des séjours d'études à l'étranger

Catherine SALIOU (catherine.saliou@univ-paris8.fr)

### Responsable des stages (licence)

Marie-Cécile BOUJU (stages.histoire@univ-paris8.fr)

## OÙ NOUS TROUVER



Université Paris 8, département d'histoire  
2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Bâtiment B2

Bureaux: B-346 (secrétariat) ; B-345 (responsables de formation); B-138 (enseignants)  
Secrétariat : 01 49 40 68 25

Site Web du département : <http://www.univ-paris8.fr/histoire>

## COMMENT NOUS ECRIRE<sup>1</sup>

Toutes les étudiantes bénéficient d'une messagerie Paris 8. Elle leur servira d'adresse professionnelle, durant toute la durée de leurs études : prénom.nom@etud.univ-paris8.fr

Après leur inscription administrative, elles doivent l'activer en ligne à l'aide des identifiants obtenus avec les certificats de scolarité : <https://numerique.univ-paris8.fr/index.php?page=act>

Les étudiantes y recevront des informations pédagogiques et administratives de la part des services centraux et du département d'histoire. Elles doivent absolument utiliser cette adresse électronique lorsqu'elles leur écrivent. Elles doivent préciser leur nom, prénom et numéro d'étudiante dans chaque mail.

### ***Réunions de rentrée du deuxième semestre***

Les étudiantes ont l'obligation de se présenter à la réunion prévue pour leur programme et leur niveau. Les étudiantes *ajournées, mais autorisées continuer* (AJAC) doivent venir à la réunion du niveau supérieur auquel elles accèdent.

Les étudiantes doivent venir **en portant un masque et à l'heure prévue**. Les réunions seront courtes et se concentreront sur les choix de cours et les inscriptions pédagogiques (IP), qui auront lieu le jour même, dans la foulée des réunions.

**Les cours du 2<sup>e</sup> semestre commencent le lundi 24 janvier 2022.**

---

<sup>1</sup> Par choix des responsables de licence, la brochure est, cette année, rédigée au féminin inclusif. Ex.« Les étudiantes » = « les étudiantes et les étudiants ».

# LA LICENCE D'HISTOIRE À PARIS 8

## LE DEPARTEMENT

Le département d'histoire est un des sept départements de l'UFR 4 *Textes et Société*. Les six autres sont :

Science politique	Sociologie et anthropologie	Littérature française, francophone et comparée
Études littéraires anglaises	Littérature générale et comparée	Études de genre

### ***L'histoire sans limites***

Le département d'histoire de Paris 8 offre la possibilité d'aborder tous les champs de la discipline, de la licence au doctorat : histoire politique, histoire économique et sociale, histoire culturelle, histoire religieuse, histoire des sciences, histoire des minorités, histoire des femmes et du genre...

L'enseignement porte sur des aires géographiques et culturelles variées et prend en compte l'histoire à l'échelle du monde, de l'Antiquité à nos jours.

### ***Un encadrement pédagogique personnalisé***

L'encadrement des étudiantes est personnalisé : Paris 8 en a fait sa spécificité et le département d'histoire sa priorité.

L'enseignement est dispensé en petits effectifs — 45 étudiantes par groupe au maximum —, de sorte que chacune bénéficie d'un suivi individuel. À une exception près, il n'y a pas de cours magistraux dispensés en amphithéâtre et pas de séparation avec les travaux dirigés. La transition du lycée vers l'université est d'autant plus facile.

L'équipe pédagogique du département est soucieuse de l'acquisition de méthodes de travail utiles aux étudiantes dans tous les domaines, grâce à un suivi personnalisé.

Un tutorat d'accueil et d'accompagnement effectué par deux étudiants de master histoire à Paris 8 est proposé à toutes les étudiantes d'histoire : soutien, aide aux révisions et aux devoirs, conseils de choix de cours et d'orientation, conseils méthodologiques. Leurs coordonnées sont accessibles sur le site du département et sur l'affichage du secrétariat.

Soucieuses de répondre aux problèmes pédagogiques que les étudiantes pourraient rencontrer, les responsables du département assurent une permanence hebdomadaire, et reçoivent individuellement les étudiantes lors des conseils de fin de semestre. Il est toujours possible de prendre un rendez-vous avec les responsables de licence.

### ***Une équipe d'enseignantes-chercheuses***

L'équipe du département regroupe des historiennes attentives à la réussite des étudiantes et réputées dans leur domaine de recherche. Elles participent à des publications de renommée internationale et assurent, par leurs travaux, le rayonnement de l'Université Paris 8 en France et à l'étranger.

## **Liberté pédagogique**

À la différence du lycée, il n'y a pas de programme officiel à l'université. Dans la concertation et le dialogue avec le collectif du département, chaque enseignante est libre de proposer les thèmes de cours et les problématiques qui lui apparaissent pertinents au regard des besoins des étudiantes et de ses propres recherches. Un descriptif de chaque cours permet aux étudiantes de prendre connaissance des thèmes et des approches proposés, et de faire leurs choix de cours sur la base de leurs intérêts et de leurs besoins.

Un programme de cours est distribué par toutes les enseignantes en début de semestre, accompagné d'une bibliographie. Sur cette base, les étudiantes peuvent décider de rester ou non dans le cours durant les trois premières semaines et en fonction de la disponibilité de places dans les autres cours. Des discussions avec les enseignantes sur le contenu et la méthodologie du cours sont évidemment possibles, de manière collective ou en aparté. Cependant, **la liberté pédagogique des enseignantes est totale** et a été rappelée par les motions votées par le Conseil académique de l'université le 13 février 2020 et le Conseil d'administration le 28 février 2020 :

*« Le CAC rappelle son refus de toute forme de censure et son attachement aux libertés académiques qui fondent notre institution universitaire.  
Devant la multiplication des actions violentes à l'encontre des biens et des personnes, il appelle à des formes de débat et de mobilisation respectueuses de la dignité des personnes et de leurs missions de service public. »*

Toute forme de censure des cours ou d'intimidation des enseignantes dans l'exercice de leur fonction sera donc sanctionnée.

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

L'objectif central de la licence d'histoire est l'acquisition des outils fondamentaux des historiennes et des historiens : analyse critique de documents ; analyse diachronique (expliquer une évolution, faire la part des permanences et des mutations, mettre un fait en perspective) et comparative ; synthèse. La licence d'histoire combine formation en histoire, préprofessionnalisation et maîtrise d'une ou deux langues européennes.

**L'année de L1** est centrée sur les acquisitions des compétences de base de l'étudiante, sur des compétences disciplinaires essentielles à la suite de ses études en licence et sur la découverte des autres sciences sociales.

Les **années de L2 et de L3** complètent la formation sur quatre axes :

- 1) approfondissement des quatre périodes historiques ;
- 2) initiation à la recherche ;
- 3) parcours complémentaire dans une matière dite « mineure » ;
- 4) préprofessionnalisation.

Les doubles cursus **histoire / science politique** et **histoire / anglais** permettent d'obtenir deux diplômes de licence en un seul parcours intensif de trois ans. Les étudiantes y accèdent en L1 par sélection sur dossier, sur Parcoursup.

## **POURSUITE D'ETUDES ET DEBOUCHES PROFESSIONNELS**

Les étudiantes du département d'histoire peuvent poursuivre leurs études dans le cadre des masters que nous proposons ou s'orienter vers d'autres formations, à Paris 8 ou ailleurs. Trois masters sont proposés au département d'histoire de Paris 8.

Le **master histoire** offre une formation construite autour de l'initiation à la recherche. Cette formation peut servir différents projets de formation (préparation aux écoles de journalisme, concours de l'administration...).

Le **master MEEF** (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) prépare les candidates aux concours de l'enseignement secondaire public.

Le **master archives** offre une formation en alternance au métier d'archiviste.

Au-delà de la recherche, de l'enseignement et des archives, les débouchés professionnels de la licence d'histoire sont beaucoup plus variés que l'on ne croit : métiers de la culture et du patrimoine, métiers du tourisme, journalisme et communication, concours administratifs de la fonction publique, monde associatif et syndical... Les diplômés du département d'histoire jouissent d'une excellente réputation, basée sur la rigueur et le haut niveau d'exigence des formations, ce qui explique que les diplômées parviennent à faire valoir leurs compétences sur le marché du travail.

## CONDITIONS D'ACCES, INSCRIPTIONS, PARTICIPATION

### *L'admission en licence*

L'admission est régie par les règles d'organisation des études de l'Université Paris 8, lesquelles se conforment aux textes législatifs et réglementaires en vigueur. Pour les règles de scolarité : <https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens>

Peuvent être admises en licence les étudiantes titulaires du baccalauréat, d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit, BT, BTS...), d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) ou d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger.

Pour entrer en L2 ou L3 en venant d'une autre formation, il faut demander une **validation d'acquis (VAE)** à la commission d'équivalences, qui déterminera les éléments constitutants (EC) acquis par VAE, et ceux qui restent à suivre et à valider.

L2 : une L1 complète est nécessaire au moins en histoire ou dans une discipline proche (archéologie, formation généraliste en humanités...). Les étudiantes ayant obtenu une licence complète ou un diplôme supérieur peuvent également être admises, de même que les étudiantes arrivées par VAE.

L3 : une L1 et une L2 complètes sont nécessaires au moins en histoire ou dans une discipline proche. Sont également admises les étudiantes ayant obtenu une licence complète en sciences humaines. Les étudiantes ayant déjà un niveau bac+4 ou bac+5 ou un diplôme supérieur peuvent aussi être admises, de même que les étudiantes arrivées par VAE.

### *Inscription administrative (IA)*

C'est le préalable indispensable aux inscriptions pédagogiques : vous ne pourrez pas suivre de cours sans avoir de numéro d'étudiante et ne pourrez en aucun cas valider vos semestres si vous n'avez pas acquitté vos droits d'inscription

Pour une première inscription à Paris 8 : prenez rendez-vous avec le secrétariat de la scolarité.

*Secrétariat de la scolarité*  
Bâtiment G – Bureau 112  
01 49 40 64 30

### *Bureau des inscriptions*

Rez-de-chaussée du bâtiment G – Bureau 017

01 49 40 65 21 / 01 49 40 64 40 / 01 49 40 64 42

En juillet et septembre, le Bureau est délocalisé au bâtiment C, de 8h15 à 17h

Pour toute information complémentaire :

<https://www.univ-paris8.fr/Direction-de-la-scolarite>

### ***Inscription pédagogique (IP)***

L'inscription aux cours d'histoire se fait auprès des tutrices **durant la semaine de prérentrée** ; éventuellement durant les trois premières semaines de cours (voir sur le site web du département les horaires de permanence des tuteurs). Passé ce délai, aucune étudiante ne peut être admise dans un cours.

Les étudiantes AJ (« ajournées ») et AJAC (« admises à continuer au niveau supérieur ») doivent se munir de **leur fiche de parcours pédagogique dûment complétée** afin d'être guidées au mieux dans leurs choix de cours et d'éviter toute erreur. Il est par exemple impossible de reprendre un cours déjà suivi l'année précédente.

Au département d'histoire, les enseignantes n'inscrivent pas les étudiantes à leur cours. Si la procédure n'est pas respectée, l'inscription ne sera pas faite et le cours ne pourra être validé.

Les **IP externes** (pour les cours suivis hors département d'histoire, pour les langues, pour la préparation au PIX...) **se font auprès des départements concernés.**



#### **Renseignez-vous sur les modalités d'inscription des cours externes.**

Elles peuvent varier d'un département à l'autre : visitez leurs sites Web et rendez visite à leurs secrétariats.

### ***Assister aux cours, participer aux examens***

Chaque enseignante établit les règles pour l'assistance à ses cours et la participation aux examens. Ces règles visent à s'assurer que les séances se déroulent dans de bonnes conditions pour tout le groupe. Leur respect est une condition absolue pour participer aux cours. Une enseignante peut exclure une étudiante de son cours si cette dernière ne suit pas ces règles. Cette sanction est très rare — moins d'une occurrence par année —, mais elle reste possible et elle est sans recours.

La plupart des enseignantes demandent la ponctualité, une attention soutenue et l'absence de consultation des téléphones pendant les cours. Lors des examens, les sacs et tous les effets personnels doivent être placés hors de portée des étudiantes, sur les murs de la salle.

Il est possible de demander accès à un cours en tant qu'auditrice libre. Mais celle-ci ne peut alors ni passer les examens ni valider le cours. Chaque enseignante est libre d'accepter ou de refuser ce genre de demande.

Les **étudiantes handicapées** ont droit à un aménagement des conditions pour les examens : avant leur tenue, elles doivent se mettre en contact avec le **Service accueil handicap** qui organisera ces aménagements : [accueil.handicap@univ-paris8.fr](mailto:accueil.handicap@univ-paris8.fr)

## ORGANISATION GENERALE DU PROGRAMME

Les trois années de licence sont divisées en six semestres

<b>L1 :</b> S1 et S2	<b>L2 :</b> S3 et S4	<b>L3 :</b> S5 et S6
----------------------	----------------------	----------------------

Chaque semestre comprend treize semaines de formation, en comptant les semaines d'examen. Il est possible qu'une semaine d'arrêt des cours soit programmée au cours du semestre, mais cela peut varier d'un cours à l'autre, en fonction des activités de recherche et de communication scientifique des enseignantes.

Chaque semestre est divisé en trois **UE (unités d'enseignement)**. Chaque UE comprend deux ou trois **EC (éléments constitutants)**, qui sont des cours pour la plupart, sinon des stages, des ateliers ou d'autres activités de formation. Chaque semestre, l'étudiante doit suivre six ou sept EC. On ne peut s'inscrire à plus de huit EC par semestre.

Chaque semestre, l'UE principale est consacrée à la matière majeure (la « **majeure** ») du programme, donc à l'histoire. Les quatre périodes historiques y sont étudiées :

**Antiquité** (jusqu'au <sup>v</sup>e siècle apr. J.-C)

**Moyen Âge** (<sup>v</sup>e – <sup>xv</sup>e siècle<sup>2</sup>)

**Période moderne** (<sup>xvi</sup>e – <sup>xviii</sup>e siècle)

**Époque contemporaine** (<sup>xix</sup>e – <sup>xxi</sup>e siècle)

Chaque semestre propose aussi une UE secondaire consacrée à la matière mineure (la « **mineure** ») du programme. Les étudiantes peuvent orienter cette mineure comme elles l'entendent à partir de la L2, ce qui leur permet de préparer la suite de leur formation. Par exemple, une étudiante qui songerait à devenir enseignante dans le secondaire aurait tout intérêt à prendre la géographie comme mineure ; une autre qui considère une carrière de journaliste pourrait prendre sociologie ou science politique...

Pour la mineure, les étudiantes ont aussi la possibilité de choisir l'histoire, ce qui leur permet de renforcer leur formation dans leur matière majeure. Dans la mesure où l'offre de cours en histoire est particulièrement riche et exigeante, cette option offre de bonnes possibilités de préparation pour tous les parcours de formation et de carrière.

Enfin, tous les semestres comprennent aussi une **UE « transversale »**, qui regroupe des activités de formation complémentaires, qu'il s'agisse des compétences fondamentales aux études universitaires, des cours de langue, de l'informatique, des cours de préprofessionnalisation, des stages et d'un mémoire de licence.

Chaque année de la licence fait l'objet d'une présentation détaillée dans les pages qui suivent.

## MODALITES D'EVALUATION

L'obtention de la licence dépend de l'acquisition de 180 crédits appelés **ECTS (European Credits Transfer System)**. Ce système de crédits permet aux diplômés d'être reconnus dans toute l'Union européenne et donc aux étudiants de rejoindre d'autres universités s'ils le souhaitent. Chaque EC réussi donne droit à un certain nombre de crédits ECTS. En principe, **chaque année de la licence compte 60 ECTS**, donc 30 ECTS par semestre.

---

<sup>2</sup> Les étendues de temps peuvent s'écrire au singulier (« <sup>xix</sup>e-<sup>xx</sup>e siècle », parce qu'il s'agit d'une seule plage de temps) ou au pluriel (« <sup>xix</sup>e-<sup>xx</sup>e siècles »). On trouvera les deux formes dans cette brochure, selon le choix des enseignantes.

Pour comprendre comment fonctionnent les évaluations qui mènent à la réussite des EC et l'accumulation des ECTS, vous devez prendre connaissance des **modalités de contrôle des connaissances et des compétences** (MCCC) de Paris 8. Le département d'histoire en précise l'application selon les termes de l'annexe suivante :

## **ANNEXE AUX MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES**

### **Licence d'histoire**

#### **UFR Textes et sociétés – Licence d'histoire**

(Annexe validée par la CFVU le 12 mai 2021 et la CFVU le 10 juin 2021)

#### **1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (Articles 9)**

Pour être évalués, les étudiants doivent avoir effectué leur inscription pédagogique (IP) dans les conditions définies par le collectif des enseignants d'histoire (indiquées dans la brochure de licence d'histoire).

**En contrôle continu, la présence aux cours et à tous les devoirs surveillés est obligatoire.**

**Contrôle terminal** : Les étudiants salariés occupant un emploi salarié (avec justificatif) ou les étudiants en situation particulière peuvent demander un passage en contrôle terminal. Les modalités d'un éventuel aménagement du contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de chaque cours. En contrôle terminal, la participation à l'examen de fin de semestre est obligatoire.

#### **2 - Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (Article 9 et 14)**

Les étudiants salariés (avec justificatif), handicapés ou dans une situation particulière (voir l'article 14 des MCCC) souhaitant une dispense du contrôle continu dans un ou plusieurs cours doivent en faire la demande auprès des enseignants et des responsables de la licence, dans un délai de quatre semaines maximum à compter de la date de début des cours.

Les étudiants salariés demandent alors au responsable de licence une attestation d'« étudiant(e) salarié(e) », pour laquelle ils fournissent un justificatif. Les modalités d'un éventuel aménagement du contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de chaque cours. En contrôle terminal, la participation à l'examen de fin de semestre est obligatoire. Le collectif des enseignants d'histoire souligne la difficulté de progresser et de valider un cours en contrôle terminal, sans assister aux cours.

#### **3 – Modalités d'organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (Article 15)**

##### **a. Le contrôle continu**

Tous les cours bénéficient du régime du contrôle continu intégral (minimum de 2 notes par semestre dont au moins une résulte d'un devoir surveillé en temps limité).

L'évaluation du travail de l'étudiant.e s'effectue de préférence en contrôle continu et s'adapte ainsi à l'encadrement personnalisé mis en place par le département d'histoire. Chaque enseignement suivi fait l'objet d'une évaluation notée, à l'aide de 2 notes minimum dont au moins une basée sur un travail écrit réalisé en temps limité et surveillé. L'assiduité peut faire partie des paramètres de l'évaluation.

##### **b. Le contrôle terminal**

Exceptionnellement, un étudiant peut choisir de valider un EC en contrôle final, par exemple s'il s'agit d'un étudiant salarié : il est alors évalué à la fin du semestre sur un devoir à sujet unique rédigé en temps limité. Dans ce cas, il a la possibilité de suivre le cours en auditeur libre, dans la limite des places disponibles. Pour valider un EC en contrôle final, l'étudiant doit impérativement se déclarer à l'enseignant dans les 4 premières semaines du semestre.

##### **c. Cas particuliers.**

Les étudiant.e.s qui sont déclaré.e.s auprès du **Service Accueil Handicap** passent leurs examens dans le cadre de la procédure spécifique organisée par le Service Accueil Handicap.

Les sessions sont annuelles.

Un jury se réunit à l'issue de l'année d'études. La session de seconde chance a lieu après la délibération du jury et la communication des résultats.

Un jury final délibérant sur les résultats de première session et de seconde chance se réunit en fin d'année

#### **4 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à une seconde chance (Article 15)**

- En L1, « M2E » ;
- En L2 : M3P-Stage
- En L3, les EC suivants :
  - Projet tutoré mémoire de licence
  - M3P-Stage

#### **5 – Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance (Article 16)**

*(Il s'agit généralement de la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et celle du contrôle terminal)*

Une session de seconde chance est prévue pour chaque semestre. **L'admission à passer le rattrapage n'est autorisée que si l'étudiant a obtenu au moins une note dans le cadre du contrôle continu.**

La participation à la session de seconde chance est de droit si et seulement si un EC n'est pas validé en session 1 (note inférieure à 10 sur 20 ou « défaillant »).

Elle se fait selon un calendrier établi par les responsables de la licence (à la fin de l'année: session 2 du premier semestre pendant la première semaine ; deuxième semaine, session 2 du deuxième semestre). Ce calendrier s'impose à tous les étudiants.

A l'issue de la session de seconde chance, la note prise en compte pour la délibération du jury final est la meilleure des notes obtenues par l'étudiant.

Certains EC n'ouvrent pas droit à une seconde chance (rattrapage) : voir §4 ci-dessous

En fin de parcours (en L3), un jury examine le dossier de chaque étudiant avant de statuer sur l'obtention finale du diplôme de Licence.

#### **6 – Renonciation à la compensation (Article 16)**

Les étudiants qui peuvent prétendre à la validation d'un EC par compensation peuvent, s'ils veulent améliorer leurs résultats, passer le « rattrapage » (session 2). Ils doivent pour cela faire une demande de renonciation à la compensation auprès du secrétariat de la licence d'histoire, 72 heures avant la date de tenue du jury de session 1.

#### **7 – EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 (Article 18) :**

*Aucune*

#### **8 – Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation (Article 21)**

*Non applicable*

#### **9 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (Article 22)**

Un EC non acquis doit faire l'objet d'une nouvelle inscription le semestre suivant ou l'année suivante.

L'étudiant devra dans ce cas choisir un cours différent dans un EC de la même catégorie.

#### **10 – Poursuite d'études au niveau supérieur dans un cursus de licence (Article 23) – Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session de seconde chance**

La poursuite des études au niveau supérieur, dans une nouvelle année, est de droit pour tout étudiant à qui il ne manque qu'un semestre au maximum, ou, sur décision du jury, **s'il ne lui manque que 30 ECTS maximum**. L'équipe du département d'histoire avertit cependant les étudiants qu'il est très difficile de réussir l'année suivante avec un tel retard et **conseille de ne pas accumuler un retard de plus de 15 ECTS**.

#### **- Modalités de passage au niveau supérieur**

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants ayant acquis les 60 ECTS d'une année-niveau peuvent demander une inscription au niveau supérieur.

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants n'ayant pas acquis les 60 ECTS de leur année-niveau, mais ayant acquis au minimum 30 crédits ECTS peuvent demander à s'inscrire à des EC du niveau supérieur, en crédits.

A l'issue de la session de seconde chance, les étudiants n'ayant pas acquis les 60 crédits ECTS de leur année-niveau, mais ayant acquis au minimum 30 ECTS, peuvent passer au niveau supérieur : ils sont déclarés **AJAC (« ajournés autorisés à continuer »)**.

Dans ces deux derniers cas, la demande doit être adressée au président de jury. Le choix des EC suivis au second semestre sera conforme aux conseils pédagogiques de ce dernier.

Le passage de l'année L1 à l'année L2 n'est donc possible que si un semestre entier a été validé, ce qui représente 50% des U.E. de l'année L1 (minimum 30 ECTS). De même, le passage de l'année L2 à l'année L3 n'est possible que si toute la L1 est validée et qu'un semestre entier de la L2 l'est également, ce qui représente un total de 90 ECTS.

On peut changer d'année-niveau (L1, L2, L3) chaque semestre.

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants ayant acquis les 60 ECTS d'une année-niveau peuvent demander une inscription au niveau supérieur.

## ***Le contrôle continu***

L'évaluation et la notation s'effectuent en contrôle continu. Celui-ci implique l'assiduité en cours et la ponctualité. Une enseignante n'est pas tenue d'accepter une étudiante en retard à une séance.

Chaque enseignante établit son propre calendrier d'examens et choisit toutes les activités de contrôle de son cours. Ce calendrier n'est pas négociable et les étudiantes doivent être présentes à tous les contrôles (devoirs sur table, exercices en classe).

L'évaluation en contrôle continu comprend au moins deux partiels (un à la moitié du semestre et un de fin de semestre) et une troisième activité notée, c'est-à-dire au moins trois notes. La note finale est la moyenne de toutes les notes acquises au cours du semestre, affectées de coefficients déterminés par les enseignantes.

## ***Dérogation au contrôle continu***

Exceptionnellement, une étudiante peut demander à passer en contrôle terminal : elle n'a alors pas de notes à obtenir durant le semestre, mais elle est évaluée à la fin de celui-ci sur un devoir unique.

L'étudiante souhaitant valider un cours en contrôle terminal **doit se déclarer à l'enseignante dans les trois premières semaines du semestre avec copie aux responsables de licence**. Il appartient à l'enseignante d'accepter ou non la demande. Si sa demande est justifiée par l'exercice d'un emploi, l'étudiante doit déposer un certificat d'embauche (à temps complet ou partiel) au secrétariat de licence.

## ***Règles de validation et de compensation***

Une note attribuée est définitive.

Un EC est validé par une note égale ou supérieure à 10. Cette note reste au dossier, même en cas de redoublement.

Si la note obtenue pour un EC est inférieure à 10, l'EC n'est pas validé, et les crédits affectés à cet EC ne sont pas acquis, **sauf compensation avec un autre EC au sein de la même UE**, si la moyenne des deux est égale ou supérieure à 10, en tenant compte des ECTS qui fonctionnent ici comme des coefficients.

Exemple : en L1, l'UE 5 comprend deux EC affectés chacun de 3 ECTS ; si vous obtenez 9 à l'un et 11 à l'autre, vous pouvez valider le premier grâce à la compensation, car vous avez 10 de moyenne sur cette UE, et les 3 ECTS de cet EC sont définitivement acquis.

De même, la compensation joue entre deux UE, au sein d'un même semestre ; et entre les deux semestres d'une même année-niveau. En définitive, un EC acquis par compensation reste au dossier, même en cas de redoublement. Cependant, une note inférieure à 10 qui n'a pas été compensée ne peut pas être conservée d'une année à l'autre. Cette note est retirée et l'étudiante doit repasser l'EC concerné.

## ***§ Passage au niveau supérieur***

Il ne peut se faire qu'après avoir acquis **au minimum 30 ECTS** dans une année-niveau.

On peut passer d'une année-niveau à l'autre à l'intersemestre. Pour cela, un formulaire de demande de passage au niveau supérieur est à remplir et à déposer au secrétariat, à l'issue du conseil du premier semestre.

Il est interdit de s'inscrire sur trois années différentes : il faut valider la L1 pour s'inscrire en L3. Par ailleurs, les étudiantes qui doivent repasser un EC ne peuvent pas reprendre le même cours avec la même enseignante.

### **§ Obligation de composition aux partiels (session 1)**

Absence à un partiel : elle est sanctionnée par la note zéro pour ce partiel. Cette note faisant bien souvent chuter la moyenne sous la barre de 10/20, l'étudiante doit alors compter sur les examens de rattrapage pour valider l'EC.

### **§ Rattrapages (session 2)**

Une deuxième session d'examens, dite session de « seconde chance » (ou de rattrapage), est prévue pour l'ensemble des cours d'histoire de l'année. Cette deuxième session a généralement lieu fin mai (rattrapage des EC du premier semestre) et début juin (rattrapage des EC du deuxième semestre) et relève des règles communes relatives aux examens.

Une étudiante n'est admise au rattrapage que si elle est bien inscrite au cours qu'elle souhaite rattraper.

Les dates des examens de la deuxième session sont fixées par les responsables de licence pour l'ensemble du département d'histoire, et ne peuvent être modifiées, quel que soit le motif, sauf conflit d'horaire avec un autre examen de rattrapage.

Le rattrapage est un droit : toute étudiante ayant eu une note inférieure à 10 en session 1 peut se présenter aux épreuves de rattrapage, sans faire aucune déclaration préalable.

Cependant, lorsqu'une étudiante a eu une note inférieure à 10 et qu'elle peut valider cet EC par compensation, si elle veut améliorer sa note en session 2, elle doit remplir une demande de renonciation à la compensation et la remettre au secrétariat de licence avant la tenue des rattrapages. Si cette formalité n'est pas remplie, la compensation s'opère automatiquement, et le rattrapage est donc nul et non avenu.

À l'issue des rattrapages, seule la meilleure note est conservée. Si la note de session 2 est inférieure à la note obtenue lors de la session 1, elle n'est pas enregistrée, l'étudiante garde sa première note.



**Toutes les informations concernant le rattrapage (dates, salles...) sont affichées fin avril sur le site Web du département.**

### **§ Fraude**

Le plagiat est une faute grave et constitue une violation caractérisée des règles universitaires et de la propriété intellectuelle. Les étudiantes prises en flagrant délit de tricherie ou de plagiat s'exposent à être traduites devant la section disciplinaire de l'université. Celle-ci peut décider leur exclusion définitive de l'Université (voir le guide de l'étudiant).

Le plagiat est l'acte de présenter intentionnellement les écrits et les idées d'un autre comme siens. Concrètement, un plagiat consiste à recopier — ou à paraphraser de très près — des extraits d'un livre, d'un article scientifique ou de journal, ou encore d'un site internet, sans mettre de guillemets et sans indiquer clairement l'auteur et la source dans laquelle vous les avez trouvés. Proposer, comme si vous en étiez l'auteur, un « copié-collé » réalisé à partir de sites internet est aussi grave

que recopier un livre. Tous les devoirs à préparer et à rendre **doivent être le fruit d'un travail personnel**.

Le problème éthique posé par le plagiat est expliqué en détail dès le premier semestre de première année dans les cours *Entrée à l'université* (M2E) : aucune étudiante ne pourra donc affirmer qu'elle ignorait la gravité de son geste.

L'université met à disposition des enseignantes des logiciels détecteurs de plagiat très performants. Toute étudiante ayant rendu par écrit ou présenté à l'oral un devoir diagnostiqué comme plagié (partiellement ou entièrement) sera sanctionnée – note nulle ou sanctions plus graves.

## CONSEILS DE FIN DE SEMESTRE

À chaque fin de semestre (mi-janvier et début mai), les étudiantes doivent assister à une réunion générale d'information et de bilan, avant d'être reçues individuellement par un conseil composé au minimum des deux responsables de licence.

Le conseil de fin de semestre est obligatoire et a une double vocation. D'abord pédagogique, le conseil informe l'étudiante de ses résultats et lui fait ses recommandations pour la suite de ses études, en fonction de son projet intellectuel et professionnel. Ensuite administrative, le conseil vérifie que les EC et les notes sont correctement enregistrés.

Avant d'être reçue en conseil, chaque étudiante doit remplir sa fiche de parcours pédagogique (voir : votre parcours pédagogique)



**Téléchargez la fiche de votre parcours pédagogique sur le site Web du département.** Remplissez le tableau sous format Word, et imprimez-le. Envoyez le fichier par courriel au secrétariat et aux responsables de licence, et remettez-leur la feuille lors de votre passage au conseil.

### *Inscription pédagogique du second semestre*

Lors de leur passage en conseil de fin de premier semestre, les étudiantes procèdent à leur inscription pédagogique pour le semestre suivant.

## REORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour les étudiantes qui songent à se réorienter, le **Service commun universitaire d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)** organise en novembre et décembre des réunions d'information et d'aide qui seront annoncées sur le site du département et par affichage au secrétariat.

SCUIO-IP

bâtiment A, salle 347 (3<sup>e</sup> étage)

01 49 40 67 17

[scuio@univ-paris8.fr](mailto:scuio@univ-paris8.fr)

<http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et-insertion-professionnelle>

# LA PREMIERE ANNEE (L1)

## STRUCTURE DE LA FORMATION

### Simple licence histoire

#### § Premier semestre (S1)

UE1	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation</i>	3 heures (2x)	15 ECTS
	<i>Civilisations dans l'histoire</i>	1 heure et demie	3 ECTS
UE2	<i>Transdisciplinaire</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC libre interne</i>	3 heures	3 ECTS
UE3	<i>Entrée à l'université (M2E)</i>	1 heure et demie	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

#### § Deuxième semestre (S2)

UE4	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire</i>	3 heures (2x)	15 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	3 ECTS
UE5	<i>Transdisciplinaire</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	3 ECTS
UE6	<i>Informatique (PIX)</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>EC libre externe</i>	2 heures	2 ECTS
	<i>Méthodologie (projet Voltaire)</i>	—	2 ECTS

## Double cursus histoire / science politique

### § Premier semestre (S1)

UE1 hst	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Civilisations dans l'histoire</i>	1 heure et demie	4 ECTS
UE1 scpo	<i>Histoire de la France</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Droit constitutionnel</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Sociologie politique</i>	3 heures	8 ECTS
UE2 transv.	<i>EC libre</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

### § Deuxième semestre (S2)

UE3 hst	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	4 ECTS
UE3 scpo	<i>Intro. théorie politique</i>	3 heures	7 ECTS
	<i>Intro. relations internationales</i>	3 heures	7 ECTS
	<i>Intro. politiques publiques</i>	3 heures	7 ECTS
	<i>Méthodes qualitatives</i>	3 heures	3 ECTS
UE4 transv.	<i>Informatique (PIX)</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>EC libre</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>Méthodologie (projet Voltaire)</i>	—	2 ECTS

## Double cursus histoire / anglais

### § Premier semestre (S1)

UE histoire	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Civilisations dans l'histoire</i>	1 heure et demie	4 ECTS
UE anglais	<i>Production et compréhension orale 1</i>		5 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais 1</i>		4 ECTS
	<i>Lire les littératures anglophones</i>		5 ECTS
	<i>Introduction à la civilisation</i>		5 ECTS
	<i>Introduction à la linguistique</i>		5 ECTS
UE transv.	<i>EC spécifique</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>M2E entrée à l'université</i>	3 heures	3 ECTS

### § Deuxième semestre (S2)

UE histoire	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	4 ECTS
UE anglais	<i>Traduction : version</i>		4 ECTS
	<i>Production et compréhension orale 2</i>		4 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais 2</i>		4 ECTS
	<i>Lire les littératures anglophones 2</i>		4 ECTS
	<i>Introduction à la civilisation 2</i>		4 ECTS
	<i>Introduction à la linguistique 2</i>		4 ECTS
UE transv.	<i>Informatique (PIX)</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>Langue B</i>	2 heures	2 ECTS
	<i>Méthodologie (projet Voltaire)</i>	—	2 ECTS

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

### ***§ M2E - Entrée à l'université***

Ce cours de Méthodologie de l'Expérience Étudiante (M2E) est obligatoire au premier semestre pour toutes les étudiantes inscrites en licence d'histoire. Organisé en coopération avec le SCIUO-IP, il permet aux nouvelles étudiantes d'acquérir des compétences et des savoir-faire indispensables à leur intégration dans le monde universitaire : usages de la bibliothèque et formation à la recherche documentaire, inscription au projet Voltaire, techniques de prise de notes, de prise de parole, prise de conscience de l'importance du travail individuel, apprentissage des outils de travail personnel, apprentissage de l'autonomie.

Pour les étudiantes ayant déjà obtenu une L1, il est possible de demander une dérogation après avoir soumis une demande de validation des acquis.

### ***§ Initiation à l'histoire et méthodologie***

L'initiation méthodologique (IM) est un cours double (2 x 3 heures par semaine) : une séance porte sur un thème historique large ; l'autre porte sur l'apprentissage de la méthodologie fondamentale en histoire, soit la dissertation au S1 et le commentaire de document historique au S2. La période historique (antiquité, médiévale, moderne, contemporaine, voir p.9) choisie doit être différente au S1 et au S2.

### ***§ Civilisations dans l'histoire***

Ce cours vise à renforcer le socle de culture historique des étudiantes en adoptant des dimensions chronologiques (de l'Antiquité à nos jours) et spatiales larges. Il soulignera aussi les enjeux de contextualisation et de changements historiques. Ce cours n'est donné qu'au premier semestre, dans un cadre magistral, et la séance hebdomadaire ne dure que 90 minutes.

### ***§ Transdisciplinaire***

Cet EC permet de croiser l'histoire avec une autre science sociale (par exemple : histoire et droit ; histoire et économie ; histoire et sociologie) ou un autre domaine de savoir ou d'expression (ex : histoire et art ; histoire et science). C'est un cours d'ouverture intellectuelle.

### ***§ Histoire du monde***

Ce cours donné uniquement au second semestre propose un enseignement centré sur une aire géographique extra-européenne ou une question d'histoire transnationale, connectée ou globale.

### ***§ Remédiation en français***

Les étudiantes ne maîtrisant pas bien la langue française à l'oral ou à l'écrit sont orientées vers les cours de remédiation proposés par le département de COM-FLE (communication / français langue étrangère). Cet EC de remédiation remplace alors le cours de découverte d'une autre discipline.

Département de communication / français langue étrangère  
Bâtiment A, bureau A 331  
01.49.40.66.58

<https://ufr-sepf.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique22>

## **§ EC Compétences numériques / préparation au PIX**

Ce cours est très important : il vise à assurer à tous une maîtrise des outils informatiques en sciences humaines et une formation préparant au certificat de compétences en informatique et Internet.

Avant de s'inscrire, les étudiantes doivent réaliser un test de niveau en ligne, qui leur permettra d'obtenir la formation qui leur convient. Pour accéder au test, elles doivent passer par leur espace personnel Paris 8.



**Les étudiantes de L1 doivent s'inscrire dans les cours d'informatique PIX dès le 2 septembre à partir de leur espace personnel Paris 8.**  
Si besoin est, contactez : [samuel.esneult@univ-paris8.fr](mailto:samuel.esneult@univ-paris8.fr)

Pour toutes les informations sur l'inscription à l'EC informatique :

Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)  
Bâtiment C, bureau CE1  
01 49 40 68 62 <http://bapn.univ-paris8.fr>

## **§ Langues**

Ces cours permettent aux étudiantes de parfaire leur formation en langues vivantes et anciennes. Elles doivent choisir parmi ces sept langues européennes exclusivement :

anglais • espagnol • allemand • italien • portugais • latin (classique ou médiéval) • grec ancien



**Un test de compétence est obligatoire pour les langues qui ne sont pas choisies au niveau débutant, sauf pour les langues anciennes.**  
À faire dans les premiers jours de septembre en contactant le centre de langues.

## **§ EC libre**

L'EC libre interne du premier semestre doit être pris au sein du département d'histoire, et choisi entre une transdisciplinaire et une histoire du monde.

L'EC libre externe du second semestre doit être choisi parmi les cours proposés aux étudiantes d'histoire des départements partenaires.

## **LISTE DES COURS (L1) DEUXIEME SEMESTRE**

### **Initiation à l'histoire et méthodologie**

#### **§ Commentaire de document (2<sup>e</sup> semestre)**

*Le roi hellénistique* — Éléonore FAVIER

*Les origines du royaume des Francs (v<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)* — Anne-Marie HELVETIUS

*La société d'Ancien Régime (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)* — Thomas PASQUIER et François PINEAU

*Guerre et paix au XX<sup>e</sup> siècle* — Ugo CHAMPAGNE et Marie-Anne MATARD-BONUCCI

*Le Moyen-Orient contemporain* — Valérie POUZOL

## § Transdisciplinaire (2<sup>e</sup> semestre)

*Histoire ancienne et jeux vidéo* – Marie-Pierre DAUSSE

*Histoire et anthropologie des sociétés de l'Europe moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)* – François LAVIE

*Histoire et histoire de la peinture* – Yannick RIPA

## § Histoire du monde (2<sup>e</sup> semestre)

*Migrations et mouvements de personnes dans la Méditerranée grecque (VIII<sup>e</sup> – IV<sup>e</sup> s. AC)* – Adrian ROBU

*Les peuples turco-mongols et leurs voisins de l'Antiquité au Moyen Age (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - XV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*

–Jean-David RICHAUD-MAMMERI

*Histoire de l'empire inca : de l'émergence à la chute de Cusco (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*– David BARREIRO

*Les Français en Amérique du Nord, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle* – Vincent MILLIOT

*L'Amérique ibérique et la Caraïbe, de la colonisation aux nouveaux États* – Frédéric SPILLEMAEKER

*De l'Empire à la Fédération : l'État et la population russes à travers les régimes* – Maria TARASOVA

*Histoire du Maghreb à la période contemporaine (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)* – Margo STEMMELIN

*Le Moyen Orient de la chute de l'empire ottoman à nos jours* – Sophia MAHROUG et Benjamin LELLOUCH

*La fabrique des mondes coloniaux, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*– Isabelle MERLE

## DESCRIPTIONS DES COURS (L1)

### Second semestre

#### § Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire de documents

##### **Le roi hellénistique**

Eléonore FAVIER

Lundi 15h-18h et Mardi 15h-18h

histoire ancienne

À la mort d'Alexandre le Grand, l'immense empire qu'il a su conquérir est divisé entre ses généraux qui se proclament rois créant ce qu'on appelle les royaumes hellénistiques. À leur suite, leurs fils prennent le pouvoir instaurant de véritables dynasties. Les royaumes reposent largement sur la figure du monarque qui sera utilisée par ces souverains pour asseoir leur autorité et consolider leur position. Par les commentaires approfondis de documents textuels, archéologiques ou iconographiques, nous dessinerons progressivement la figure de ce roi hellénistique : entre idéal et réalité, entre reprises et innovations, nous verrons que si chaque roi est unique, tous partagent des caractéristiques communes.

I. COGITORE, J. MA, I. SAVALLI-LESTRADE, *Des rois au prince : pratiques du pouvoir monarchique dans l'Orient hellénistique et romain, IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. - II<sup>e</sup> siècle après J.-C.* Grenoble, UGA Éditions, 2019.

C. PREAUX, *Le monde hellénistique. Tome 1. La Grèce et l'Orient de la mort d'Alexandre à la conquête romaine. 323-146 av. J. -C.*, Paris, PUF, 1997.

C. PREAUX, *Le monde hellénistique. Tome 2. La Grèce et l'Orient. 323-146 av. J. -C.*, Paris, PUF, 2002.

F. QUEYREL, « Le corps du roi hellénistique », F. Prost, J. Wilgaux (dir.), *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 361-376

### **Les origines du royaume des Francs (V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)**

Anne-Marie HELVETIUS

Mercredi 9h-12h et 15h-18h

histoire médiévale

À partir des plus anciens documents conservés, ce cours présentera la manière dont le royaume des Francs s'est constitué et organisé à partir de Clovis pour se développer en Empire sous Charlemagne et ses successeurs. Tous les aspects de la vie quotidienne des hommes et des femmes de l'époque seront abordés, y compris les arts et la culture. Les documents proposés intégreront des textes, mais aussi des sources iconographiques et archéologiques.

S. LEBECQ, *Les origines franques (V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Points Histoire, 1990.

P. PERIN, L.-C. FEFFER, *Les Francs*, 2 vol., Paris, A. Colin, 1987.

I. BARDIES-FRONTY, C. DENOËL ET I. VILLELA-PETIT (dir.), *Les temps mérovingiens. Trois siècles d'art et de culture (451-751)*, Catalogue d'exposition, Paris, 2016.

### **La société d'Ancien Régime (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)**

Thomas PASQUIER et François PINEAU

Lundi 9h-12h et jeudi 9h-12h

histoire moderne

L'Ancien Régime n'est pas seulement un régime politique, c'est aussi un ordre social et culturel, très différent de la société contemporaine. En mettant l'accent sur le règne personnel de Louis XIV (1661-1715), on analysera le fonctionnement de cette société marquée par le poids des privilèges et de l'ordre seigneurial, l'importance des pratiques et croyances religieuses, et l'ambition absolutiste d'une monarchie qui rêve de puissance et de gloire.

F. LEBRUN, *Nouvelle histoire de la France moderne, t. 4, La puissance et la guerre (1661-1715)*, Paris, « Points » Seuil, rééd. 2016.

V. MILLIOT, Ph. MINARD, *La France d'Ancien régime. Pouvoirs et société*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2018.

### **Guerre et paix au XX<sup>e</sup> siècle**

Ugo CHAMPAGNE et Marie-Anne MATARD-BONUCCI

Mardi 12-15h et jeudi 15h-18h

histoire contemporaine

Ce cours interroge, dans une perspective d'histoire totale, les enjeux, les formes et les conséquences des conflits internationaux au XX<sup>e</sup> siècle : guerres dites mondiales ; guerres civiles ; guerres de conquêtes et d'indépendance ; guerres d'extermination. Il propose une réflexion sur les acteurs (des conflits et de la paix), que ceux-ci soient militaires ou civils, sur les modifications que les conflits imposent aux sociétés, sur les modalités de sortie de guerre. Prétexte pour visiter (ou revisiter) l'histoire d'un long XX<sup>e</sup> siècle, ce cours permettra aussi l'apprentissage du commentaire de document historique, exercice essentiel pour les études universitaires en histoire.

Alya AGLAN, Robert Frank (dir.), *La guerre-monde (1937-1947)*, 2 volumes, Point-Gallimard.

Bruno CABANES (dir.), *Une histoire de la guerre. Du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018.

### **Histoire du Moyen-Orient contemporain (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)**

Valérie POUZOL

Lundi 12h-15h et mardi 9h-12h

histoire contemporaine

Le Moyen-Orient a été l'un des enjeux géopolitiques majeurs des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les empires coloniaux puis les grandes puissances ont cherché à prendre le contrôle de cette région, de ses voies de communication stratégiques puis de ses ressources pétrolières. On ne peut comprendre cet « arc de crises », sans retracer l'histoire de populations qui sont passées à l'époque contemporaine, de sociétés multi-ethniques et pluriconfessionnelles sous domination ottomane, à des États-nations modernes. Parfois douloureuse, cette transition a vu se développer de nouvelles réflexions nationalistes où l'arabisme et l'islamisme ont accompagné la marche vers la modernité. Ce cours qui aborde une histoire avant tout régionale se concentrera néanmoins sur l'histoire de l'Égypte et du

Liban afin de suivre l'exemple de deux constructions nationales. Ce cours permettra de perfectionner l'exercice du commentaire de documents.

V. CLOAREC et H. LAURENS, *Le Moyen-Orient au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, 2003.

A.L. DUPONT, C. MAYEUR-JAOUEN, C. VERDEIL, *Histoire du Moyen-Orient du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2016.

## § Histoire du monde

### **Migrations et mouvements de personnes dans la Méditerranée grecque (VIII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.)**

Adrian ROBU

Mardi 15h-18h

Des enquêtes historiographiques récentes ont renouvelé l'histoire des migrations dans l'Antiquité, en faisant apparaître des problématiques nouvelles. En multipliant les approches, ce cours vise à étudier les différents cas de déplacements de population dans le monde grec à l'époque archaïque et classique. Dans ce cadre, nous nous intéressons à la fois aux mobilités collectives (les mouvements de colonisation, les clérouques athéniennes) et aux déplacements individuels (les exilés politiques, les migrants économiques, les fugitifs, etc.). Nous ferons état de la diversité du monde des cités et nous aborderons la question des transferts culturels depuis la vieille Grèce vers d'autres espaces géographiques (la Grande Grèce, la Sicile, la mer Noire).

I. MALKIN, *Un tout petit monde. Les réseaux grecs dans l'Antiquité*, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

M. C. D'ERCOLE, *Histoires méditerranéennes. Aspects de la colonisation grecque de l'Occident à la mer Noire*, Arles, Errance, 2012.

L. MARTINEZ-SEVE (éd.), *Les diasporas grecques du VIII<sup>e</sup> à la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Pallas 89*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2012 (accès en ligne : <https://journals.openedition.org/pallas/615>).

### **Les peuples turco-mongols et leurs voisins de l'Antiquité au Moyen Age (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - XV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)**

Jean-David RICHAUD-MAMMERI

Mardi 18h-21h

De l'Antiquité au début de la période moderne, les déplacements des peuples turco-mongols ont profondément modifié l'histoire de leurs voisins en Chine, au Moyen Orient et en Europe. Ce cours visera à étudier l'histoire de ces migrations ainsi que les nombreuses interactions (lutes, alliances, assimilations, etc.) entre les « peuples de la steppe » et ceux des empires voisins. Il s'agira donc de comprendre comment les peuples turco-mongols ont pu influencer l'histoire mondiale sur une période longue, au-delà des « fléaux de Dieu » (Attila, Gengis Khan et Tamerlan).

J. Sellier et A. Sellier, *Atlas des peuples d'Orient. Moyen-Orient, Caucase, Asie centrale*, Paris, La Découverte, 2004.

R. Grousset, *L'empire des steppes. Attila, Gengis Khan, Tamerlan*, Paris, Payot, 2001 (il existe des éditions antérieures qui sont tout aussi valables).

### **Histoire de l'empire inca : de l'émergence à la chute de Cusco (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)**

David BARREIRO

Vendredi 15h-18h

L'histoire inca est jalonnée d'épisodes fondateurs à caractère mythique enregistrés par les chroniqueurs espagnols du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, auxquels elle a longtemps été réduite en raison de l'absence de sources textuelles indigènes. Ce cours propose de dépasser cette approche réductrice afin d'aborder l'histoire inca en mettant en perspective le discours officiel des élites impériales dont sont imprégnées les sources ethno-historiques et les données archéologiques extrêmement riches dont nous disposons. Nous étudierons ainsi la période allant de l'émergence du pouvoir inca au XII<sup>e</sup> siècle – au moment de la fondation de Cusco – à la chute de la capitale impériale durant la décennie

1530, consécutive à l'arrivée des *conquistadores* menés par Francisco Pizarro. Nous analyserons notamment l'évolution du fonctionnement politique, économique et religieux de l'empire, ainsi que les différentes étapes de son expansion territoriale. Nous aborderons enfin les singularités d'une société andine distincte culturellement de celle de l'Europe médiévale.

### **Les Français en Amérique du Nord, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle**

Vincent MILLIOT

Mercredi 12h-15h

Le royaume de François I<sup>er</sup> se lance tardivement dans l'ouverture maritime liée aux « grandes découvertes ». En 1534, Jacques Cartier longe le continent nord-américain et prend possession au nom du roi de France du « pays de Canada ». À son apogée, deux siècles plus tard, la Nouvelle-France s'étend sur près des deux-tiers du continent et enserré les possessions anglaises, confinées au littoral atlantique. Avant d'être cédée à l'Angleterre après la signature du Traité de Paris en 1763, elle constitue un objet de rivalité entre les deux puissances maritimes et l'un des éléments du premier empire colonial français, dont la clef de voûte a été en Amérique un système d'alliances avec les Amérindiens. Des rives du Saint-Laurent à celle du Mississipi en Louisiane, colons, indiens, métis, esclaves constituent une société originale, dont les dynamiques et l'organisation se distinguent de celles de la métropole.

Gilles HAVARD, *Histoire des coureurs de bois. Amérique du Nord 1600-1840*, Perrin, collection Tempus (format de poche), 2021 (2016, pour la première édition).

Gilles HAVARD, Cécile VIDAL, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Champ Flammarion, 2019.

Jacques MATHIEU, *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin Sup/ Les presses de l'Université Laval, 1991.

### **L'Amérique ibérique (continentale et insulaire), de la colonisation aux nouveaux États (XVI<sup>e</sup> – fin XIX<sup>e</sup> s.)**

Frédéric SPILLEMAEKER

Mercredi 15h-18h

L'Amérique ibérique (sous domination espagnole et portugaise) a une histoire marquée par la violence de la colonisation, par l'esclavage et par de fortes inégalités, mais aussi par des formes inédites d'organisation politique, de métissage et de pratiques religieuses. Ce cours vise à comprendre l'évolution de l'Amérique latine et des Caraïbes pendant quatre siècles. Il s'agit d'analyser le fonctionnement des sociétés coloniales, entre conquêtes, hégémonie et résistances. Puis, on verra comment les guerres d'Indépendance ont donné lieu à de nouveaux États au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et on examinera les caractéristiques de ces nouveaux modèles politiques. Le cours s'intéressera à la fois aux évolutions économiques et sociales (mines, traite atlantique, plantations, etc.), aux mentalités (culture politique et religieuse), aux multiples territoires qui composent ce vaste espace et aux acteurs dans toute leur diversité (Amérindiens, conquistadores, esclaves, femmes des différentes catégories sociales, marins, intellectuels, administrateurs, etc.). Ainsi, ce tour d'horizon permet de préparer l'étude de ces sociétés au XX<sup>e</sup> siècle et l'analyse des enjeux actuels, en comprenant les origines complexes d'une partie du monde à nulle autre pareille.

Carmen BERNAND et Serge GRUZINSKI, *Histoire du Nouveau Monde, Tome 1, De la découverte à la colonisation, une expérience européenne, 1492-1550*, Paris, Fayard, 1991 ; tome 2, *Les métissages, 1550-1640*, Paris, Fayard, 1993.

Michel BERTRAND, *L'Amérique ibérique. Des découvertes aux Indépendances*, Paris, Armand Colin, 2019.

José DEL POZO, *Histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes. De 1825 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2006.

Bernard LAVALLÉ, *Amazonas, saintes et rebelles. L'histoire éclipsée des femmes de l'Amérique espagnole*, Paris, Vendémiaire, 2021.

## ***De l'Empire à la Fédération : l'État et la population russes à travers les régimes, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.***

Maria TARASOVA

Vendredi 15h-18h

Ce cours abordera l'histoire des trois Russies : impériale des Romanov, soviétique, et contemporaine fédérale. Il proposera de suivre la construction de l'État russe au cours des deux derniers siècles, d'étudier et de comparer les trois régimes qu'a successivement traversés le pays, en s'interrogeant sur les continuités et les ruptures nées de ces bouleversements politiques. Le cours s'intéressera tout particulièrement à la participation de la société russe aux transitions politiques, pacifiques comme révolutionnaires, ainsi qu'aux effets que ces transformations ont eus sur elle. Il s'agira d'explorer les causes, les moyens et les limites de la mobilisation face à l'autoritarisme de l'État ; d'identifier les forces principales ayant joué un rôle dans ces changements ; et de s'interroger sur le destin des groupes de population fragilisés et marginalisés par chacun de ces trois régimes.

Michel HELLER, *Histoire de la Russie et de son empire*, Paris, Éditions Perrin, « Tempus », 2015.

Richard PIPES, *Les Révolutions russes*, Paris, Éditions Perrin, 1990.

Nicolas WERTH, *Histoire de l'Union soviétique de Khrouchtchev à Gorbatchev*, Paris, PUF, 1998, coll. « Que sais-je ?

## ***Histoire du Maghreb à la période contemporaine (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)***

Margo STEMMELIN

Lundi 15h-18h

Utilisée par les géographes arabes de l'époque médiévale pour désigner la région recouvrant les actuels Maroc, Algérie, Tunisie et Libye, la notion de Maghreb connaît récemment un regain d'intérêt historiographique. Habitée par des populations diverses en contact permanent (communautés musulmanes et juives, arabophones et berbérophones), l'Afrique du Nord est l'héritière de traditions culturelles multiples. Son histoire politique est, elle aussi, loin d'être homogène. Alors que l'est est contrôlé par l'Empire ottoman, l'ouest est administré par un sultan ; et à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, la colonisation européenne ne s'établit pas uniformément dans la région. À l'encontre d'une histoire du Maghreb qui ne correspondrait qu'au moment colonial, ce cours s'attachera au contraire à souligner les effets de continuités et de rupture avec la période moderne et l'histoire nationale de ces pays au XX<sup>e</sup> siècle. Il reviendra ainsi sur l'histoire du Maghreb dans le temps long, en s'intéressant aux circulations des hommes et des femmes, à l'évolution des rapports sociaux, aux échanges culturels et aux transitions politiques.

Jacques BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1962

Daniel RIVET, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette, 2002

Charlotte COURREYRE, Augustin JOMIER, Annick LACROIX, *Le Maghreb par les textes XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2020.

## ***Le Moyen-Orient de la chute de l'Empire ottoman à nos jours***

Sophia MAHROUG et Benjamin LELLOUCH

Lundi 12h-15h

Après la Première Guerre mondiale, la chute de l'Empire ottoman conduit à l'affirmation des États-nations et à la redéfinition des identités au Moyen-Orient. La région est marquée au XX<sup>e</sup> siècle par une explosion démographique et une urbanisation massive. L'objectif de ce cours est de présenter les différentes évolutions des mondes arabes, de la Turquie et de l'Iran.

L. DAKHLI, *Histoire du Proche-Orient contemporain*, La Découverte, 2015.

## ***La fabrique des mondes coloniaux, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle***

Isabelle MERLE

Vendredi 12h-15h

Ce cours propose de réfléchir à la notion de colonisation et ce qu'elle recouvre. Il partira de débats contemporains qui, depuis une vingtaine d'années, ont émergé sur la scène publique réactivant un procès à charge et à décharge de la colonisation que l'on pouvait penser révolu. On remontera ensuite dans le temps en rappelant les grandes étapes et caractéristiques des processus coloniaux européens tels qu'ils se sont déployés à partir du 18<sup>e</sup> siècle. Puis nous nous concentrerons sur l'analyse de « situations coloniales » spécifiques pour mieux comprendre les conditions pratiques de la fabrique de mondes sociaux transformés par l'intrusion européenne et ses effets sur le long terme.

Marc FERRO, *Histoire des colonisations. Des conquêtes aux indépendances, XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Le Seuil, Paris, 1994.

Éric J. HOBBSBAWM, *L'Ère des Empires, 1875-1914*, Pluriel, Seuil, Paris, 2012.

Gilles MANCERON, *Marianne et les colonies : une introduction à l'histoire coloniale de la France*, Paris, La Découverte, 2005.

### **§ Transdisciplinaire**

## ***Histoire ancienne et jeux vidéo***

Marie-Pierre DAUSSE

Jeudi 12h-15h

A partir de jeux vidéo très variés (de *Hammurabi* en 1973 jusqu'à *Humankind* aujourd'hui, en passant par les séries *Caesar*, *Civilization*, *Assassin's Creed*, *Total War Rome*, *Imperator : Rome*, ou des jeux plus confidentiels dont certains sont développés par des universitaires), il s'agira d'examiner de manière critique, non pas tant la plus ou moins grande historicité de ces jeux que les modalités par lesquelles la culture antique et l'histoire ancienne sont véhiculées et reçues. Les jeux vidéo deviennent un élément prédominant de l'histoire publique, au même titre que le cinéma, l'audiovisuel et la bande dessinée... La participation à ce cours suppose une démarche active et motivée, avec une expérience préalable de *gamer* sur des jeux à contenu historique. Il sera nécessaire de jouer dans le cadre des études de cas proposées qui fonctionneront régulièrement en ateliers par petits groupes. Ces ateliers devront produire un jeu narratif simple sur des bases historiques scientifiquement fondées en utilisant Twine, un outil numérique en open-source d'un usage accessible à tou.te.s.

Base de données *Paizomen* (A database of Classical Antiquity Games), conçue par A. Vanderwalle : <https://paizomen.com/>

## ***Histoire et histoire de la peinture***

Yannick RIPA

Distanciel : samedi 9h-12h

Quels liens entretiennent l'Histoire et la peinture, qui dans la classification des arts occupe le troisième rang après l'architecture et la sculpture ? D'emblée, on peut postuler qu'avant l'invention de la photographie, puis du cinéma, la peinture est le support principal, voire unique, qui permet, au privé, de posséder et de donner une représentation de soi, laquelle, en raison de son coût, ne concerne que les classes les plus aisées, au public d'être un instrument de propagande aux mains du pouvoir qui, commanditaire, joue les mécènes contrôlant ainsi la production, orientant ou limitant la créativité artistique. Outre que celle-ci dépend étroitement de l'évolution des techniques à la disposition des peintres, elle est aussi l'expression de la sensibilité d'une époque, reflet des mœurs et des mentalités, mais aussi de la volonté des artistes de s'exprimer librement donnant à leurs postures ou à leurs œuvres une dimension politique, ce que reflète la remise en cause de la suprématie du Salon – contrôlé par l'État – par le bien nommé salon des Indépendants.

## ***Histoire et anthropologie des sociétés de l'Europe moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)***

François LAVIE

| Vendredi 9h-12h

Depuis les années 1960, l'histoire entretient un dialogue étroit avec les autres sciences sociales, en particulier l'anthropologie et l'ethnologie. Les historiens ont compris l'utilité des concepts et des méthodes de l'anthropologie pour analyser certains aspects des sociétés qu'ils étudient : les structures familiales, les croyances, les rituels de violence, la fête. Tous ces éléments font partie intégrante de la « culture » des sociétés du passé, entendue comme l'ensemble des mots, des croyances, des rites et des gestes à travers lesquels les communautés humaines donnent sens au monde social, naturel et surnaturel. L'objectif de ce module transdisciplinaire est de proposer aux étudiant.e.s une introduction aux objets et aux méthodes de l'anthropologie historique, en s'appuyant sur des exemples issus de travaux consacrés à l'Ancien Régime (XVIe-XVIIIe siècles).

Robert DARNTON, *Le grand massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, Paris, Robert Laffont, 1985

## HORAIRE DES COURS DE PREMIERE ANNEE

<b>S2</b>	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	<b>Initiation métho.</b> Pasquier/Pineau (moderne)	<b>Initiation métho.</b> Pouzol (contempo)	<b>Initiation métho.</b> Helvétius (médiévale)	<b>Initiation métho.</b> Pasquier/Pineau (moderne)	<b>Transdisciplin.</b> Lavie
12h-15h	<b>Hist. du monde</b> Mahroug et Lellouch		<b>Hist. du monde</b> Milliot	<b>Transdisciplin.</b> Dausse	<b>Hist. du monde</b> I.Merle
	<b>Initiation métho.</b> Pouzol (contempo)	<b>Initiation métho.</b> Matard- Bonucci/Champagne (contempo)			
15h-18h	<b>Hist. du monde</b> Stemmelin	<b>Hist. du monde</b> Robu	<b>Initiation métho.</b> Helvétius (médiévale)	<b>Initiation métho.</b> Matard- Bonucci/Champagne (contempo)	<b>Hist. du monde</b> Tarasova
	<b>Initiation métho.(1)</b> Favier (histoire ancienne)	<b>Initiation métho.(2)</b> Favier (histoire ancienne)	<b>Histoire du monde</b> Spillemaeker		<b>Histoire du monde</b> Barreiro
18h-21h		<b>Hist. du monde</b> Richaud-Mammeri			

### Cours à distance :

	SAMEDI
9h-12h	<b>Transdisciplinaire</b> Ripa

# DEUXIEME ANNEE DE LICENCE (L2)

## STRUCTURE DE LA FORMATION

### § Troisième semestre (S3)

UE7	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE8	<i>Mineure 1</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 2</i>	3 heures	3 ECTS
UE9	<i>Préprofessionnalisation (M3P)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue</i>	3 heures	3 ECTS

### § Quatrième semestre (S4)

UE10	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE11	<i>Mineure 3</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 4</i>	3 heures	3 ECTS
UE12	<i>Stage et compétences professionnelles (M3P)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin : méthodologie ou lectures</i>	3 heures	3 ECTS

## Double cursus histoire / science politique

### § Premier semestre (S3)

UE5 hst	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE5 scpo	<i>Analyser l'Etat</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Organisations internationales</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Politique et société</i>	3 heures	8 ECTS
UE6 transv.	<i>Préprofessionnalisation (M3P)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

### § Deuxième semestre (S4)

UE7 hst	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE7 scpo	<i>Politique de l'Europe</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Questions théorie politique</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Participation et élections</i>	3 heures	8 ECTS
UE8 transv.	<i>EC spécifique histoire-scpo</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC libre</i>	2 heures	3 ECTS

## Double cursus histoire / anglais

### § Premier semestre (S3)

UE histoire	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Linguistique -forme</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Etudier les littératures anglophones -approfondissement</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Civilisations des pays anglophones 2</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais</i>	3 heures	6 ECTS
UE transv.	<i>M3P prépro</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue B</i>	3 heures	3 ECTS

### § Deuxième semestre (S4)

UE histoire	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Production et compréhension orale 3</i>	3 heures	5 ECTS
	<i>Linguistique -sens</i>	3 heures	5 ECTS
	<i>Etudier les littératures anglophones -approfondissement</i>	3 heures	5 ECTS
	<i>Civilisations des pays anglophones 2</i>	3 heures	5 ECTS
	<i>Traduction : thème</i>	3 heures	4 ECTS
UE transv.	<i>M3P stage</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin</i>	3 heures	3 ECTS

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

### *§ Introductions*

Ces cours constituent la colonne vertébrale de la deuxième année d'histoire. Ils ont pour vocation d'initier les étudiantes aux quatre périodes — ancienne, médiévale, moderne et contemporaine — en parcourant les espaces géographiques et temporels qui leur correspondent, mais aussi en proposant une initiation aux grands thèmes de la recherche. Chaque semestre, l'étudiante doit suivre **un cours d'introduction à la période contemporaine**. Elle doit choisir **quatre autres introductions dans les trois autres périodes (ancienne, médiévale, moderne), en s'assurant de valider au moins un cours dans chacune de ces trois périodes**.

### *§ Préprofessionnalisation (M3P)*

Ces enseignements font connaître les spécificités de certains métiers et préparent une future insertion professionnelle. Les cours proposés concernent les métiers suivants : enseignement secondaire ; journalisme ; métiers du patrimoine et des archives ; métiers de la culture.

### *§ Langues*

Les règles sont les mêmes qu'en première année de licence.

### *§ Tremplins*

Ces cours ont pour vocation soit de consolider la formation méthodologique ("méthodologie renforcée") soit de préparer les étudiantes au niveau supérieur (master) en les initiant à l'historiographie sous forme d'ateliers de lecture ("tremplin Master").

### *§ Les cours de la mineure*

Au moment de commencer sa L2, l'étudiante doit choisir sa matière « mineure ». Elle peut choisir histoire, ce qui lui permettra de renforcer sa formation en cette matière, ou choisir une autre matière parmi les suivantes : **littérature, géographie, sociologie et anthropologie, science politique, science de l'éducation**.

Les étudiantes qui choisissent une autre matière qu'histoire devront s'assurer de suivre le programme de mineure offert par le département de la matière qu'elles ont choisie. Elles doivent suivre les règles de ce département pour tout ce qui concerne leur choix de cours, les inscriptions et les conditions de réussite.

## LISTE DES COURS (L2) DEUXIEME SEMESTRE

### *Introductions*

#### *§ histoire ancienne (2<sup>e</sup> semestre)*

*La Grèce entre Orient et Occident, du V<sup>ème</sup> siècle au I<sup>er</sup> siècle av. J. -C. : contacts et échanges*— Eléonore FAVIER

*L'Occident romain d'Auguste à Dioclétien (I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècle)* – Zheira KASDI

### **§ histoire médiévale (2<sup>e</sup> semestre)**

*Histoire de l'Occident médiéval (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) – David BARREIRO*

*Culture, religion et société dans l'occident médiéval (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) – Benoît DESCAMPS*

### **§ histoire moderne (2<sup>e</sup> semestre)**

*L'Empire ottoman, v. 1300-1922 – Benjamin LELLOUCH*

*La France des Lumières – François PINEAU*

*L'État en France et en Angleterre 1640-1715 – Stéphane GUERRE*

### **§ histoire contemporaine (2<sup>e</sup> semestre)**

*Capitalisme, industrialisation et sociétés en Europe occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle – Jean-Luc MASTIN*

*Histoire mondiale des migrations, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles – Caroline DOUKI*

*Luttes rurales et environnementales en Europe, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles – Caroline DOUKI*

*Histoire transnationale des « années 1968 » – Grégoire LE QUANG*

*Les minorités aux États-Unis depuis la guerre de Sécession – Pauline PERETZ*

### **Tremplin (2<sup>e</sup> semestre)**

*Tremplin master : lectures critiques : décolonisations – Élise ABASSADE*

*Tremplin master : lectures critiques – Vincent MILLIOT*

*Méthodologie renforcée : Les États-Unis de 1945 à nos jours – Olivier MAHEO*

### **Double cursus histoire / science politique (2<sup>e</sup> semestre)**

*Justice, injustice, mouvements sociaux : au croisement de l'histoire et de la théorie politique*

– Sylvain PATTIEU et Camille AL DABAGHY

## **DESCRIPTION DES COURS (L2)**

### **Deuxième semestre (S4)**

#### **§ Introductions**

#### ***La Grèce entre Orient et Occident, du V<sup>ème</sup> siècle au I<sup>er</sup> siècle av. J. -C. : contacts et échanges***

Eléonore FAVIER

Lundi 18h-21h

histoire ancienne

La division disciplinaire que l'on observe aujourd'hui a parfois tendance à nous faire appréhender les mondes antiques comme des espaces et des sociétés fermés et imperméables. Dans ce cours, nous ferons le chemin inverse et examinerons le monde grec par le prisme des rapports et des échanges qu'il a pu entretenir avec ses voisins, de quelque nature qu'ils soient : économiques, militaires ou encore politiques. Nous débiterons notre enquête, notre *historia*, au V<sup>ème</sup> siècle av. J. - C. avec les guerres Médiques et la clorons au I<sup>er</sup> siècle av. J. -C. avec la fin du dernier royaume hellénistique. La grande variété de documents issus de tous les types de sources disponibles nous

permettra de replacer le monde grec dans l'ensemble plus vaste qu'est celui de la Méditerranée antique de la seconde moitié du premier millénaire av. J. -C.

A. BRESSON, *L'économie de la Grèce des cités, fin VIe-Ier siècle a.C. I Les structures de la production*, Paris, A. Colin, 2007.

A. BRESSON, *L'économie de la Grèce des cités, fin VIe-Ier siècle a.C. II Les espaces de l'échange*, Paris, A. Colin, 2008.

P. BRUN, *Économies et sociétés en Grèce classique et hellénistique : actes du colloque de la SOPHAU, Bordeaux, 30-31 mars 2007*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2007.

L. MARTINEZ-SEVE, N. Richer, *Grand Atlas de l'Antiquité grecque classique et hellénistique*, Paris, Autrement, 2019.

### **L'Occident romain d'Auguste à Dioclétien (I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècle)**

Zheira KASDI

vendredi 9h-12h

histoire ancienne

Ce cours est consacré à l'histoire des provinces de l'Occident romain depuis la naissance du principat et la répartition des territoires conquis entre l'empereur et le sénat, à la réorganisation territoriale introduite par Dioclétien. Il s'agit d'aborder les formes de la domination romaine à l'aune notamment des modalités de contrôle et de gestion des provinces. À travers différents exemples de contestation de l'autorité mais également d'adhésion et de coopération, il sera aussi question des rapports des provinciaux avec le pouvoir impérial.

M. BATS, S. BENOIST, S. LEFEBVRE, *L'empire romain au III<sup>e</sup> siècle, de la mort de Commode au Concile de Nicée*, Atlande, (1997) 2006.

M. CHRISTOL, D. NONY, *Rome, des origines aux invasions barbares*, Hachette, Paris, 2007.

Cl. LEPELLEY, Fr. JACQUES, J. SCHEID, *Rome et l'intégration de l'Empire*, 1 et 2, PUF, Paris, (1990 et 1998) 2010 et 2008.

### **Histoire de l'Occident médiéval (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)**

David BARREIRO

LUNDI 12H-15H

La fin de l'Empire romain d'Occident au V<sup>e</sup> siècle intensifie les bouleversements déjà initiés par les menaces antérieures d'invasion barbare et la progression du christianisme à partir du règne de Constantin (310-337). La reconfiguration entamée d'une Europe occidentale qui n'est dès lors plus centrée sur Rome marque ainsi le début du Moyen-Âge. Nous étudierons cette période longue de dix siècles en considérant la transformation des pouvoirs politiques en présence, l'affirmation du christianisme et son influence sur la société, ainsi que l'évolution culturelle et socio-économique qui la caractérise. Nous aborderons cette longue histoire de l'Occident médiéval en la replaçant plus largement dans un monde médiéval également marqué par la proximité de l'Empire romain d'Orient et l'expansion du pouvoir arabo-musulman sur les rives de la Méditerranée.

BALARD, Michel, GENET, Jean-Philippe, ROUCHE, Michel, *Le Moyen Âge en Occident*, Hachette supérieur, 2011.

### **Culture, religion et société dans l'occident médiéval (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)**

Benoît DESCAMPS

Mercredi 18h-21h

histoire médiévale

Les trois derniers siècles du Moyen Âge, période où le christianisme s'est progressivement, mais profondément ancré en Europe occidentale, se caractérisent par l'apparition de nouvelles formes de pratiques religieuses au sein d'une société troublée par des difficultés économiques et politiques croissantes. Au sein de l'Église, institution plus que jamais régulatrice, comme parmi les laïcs, ce temps est propice aux innovations culturelles ou spirituelles, parfois terreau de la Réforme

protestante à l'époque moderne. Le but de ce cours est d'initier les étudiants aux différents aspects de la culture chrétienne à travers un panorama de sources très variées.

C. VINCENT, *Église et société en Occident, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2009.

J. PAUL, *Le christianisme occidental au Moyen Âge. IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2004.

A.-M. HELVÉTIUS et J.-M. MATZ, *Église et société au Moyen Âge. IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Hachette, 2014.

### **L'Empire ottoman, v. 1300-1922**

Benjamin LELLOUCH

mercredi 12h-15h

histoire moderne

Par sa durée, son extension géographique, la richesse des archives qu'il a léguées, l'Empire ottoman occupe une place singulière dans l'histoire de l'Islam. La Maison d'Osman fut à la tête d'une principauté conquérante qui se mua en un Empire à l'autorité duquel des millions de sujets musulmans et chrétiens obéissaient. La réorganisation de l'Etat ottoman au XIX<sup>e</sup> siècle n'empêcha pas sa chute au lendemain de la Première Guerre mondiale, mais l'héritage ottoman a façonné de manière décisive les Balkans et le Moyen-Orient contemporains.

O. BOUQUET, *Les Ottomans. Questions d'orient*, Paris, La Documentation française (La Documentation photographique), 2018.

F. GEORGEON, N. VATIN, G. VEINSTEIN (dir.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2015.

R. MANTRAN (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989.

### **La France des Lumières**

François PINEAU

jeudi 12h-15h

histoire moderne

De la mort de Louis XIV en 1715 à l'annonce de la convocation des États Généraux en 1788, le temps est aussi court que les bouleversements de la société française sont profonds. La population française s'accroît et l'alphabétisation se développe peu à peu, le commerce colonial et les débuts de l'industrialisation portent une croissance économique nouvelle, tandis qu'un nouvel esprit critique s'épanouit à travers la philosophie des Lumières. Mais ces changements sociaux se heurtent à un régime politique, la monarchie de droit divin, qui peine à se réformer, et aux ordres privilégiés, le clergé et la noblesse, qui défendent ardemment leurs « libertés ».

V. MILLIOT, Ph. MINARD, *La France d'Ancien Régime. Pouvoirs et société*, Malakoff, Armand Colin, « Coursus », 2018.

O. CHALINE, *La France au XVIII<sup>e</sup> siècle (1715-1787)*, Paris, Belin, « Major Histoire », 2019.

### **L'État en France et en Angleterre 1640-1715**

Stéphane GUERRE

lundi 9h-12h

histoire moderne

Longtemps on a opposé un État anglais jugé mince et léger, à une « monarchie administrative » française érigée en modèle de l'État fort, centralisateur et absolu. L'objectif du cours est de contester cette approche en montrant que la divergence entre les deux royaumes repose moins sur le développement d'un État de taille inédite que sur des évolutions politiques différenciées. Le cours proposera donc des clefs pour comprendre pourquoi, alors que l'Angleterre connaît le « siècle des révolutions », la France, malgré toutes les nuances à apporter, bascule dans la monarchie absolue, avec Louis XIV.

F. LEBRUN, *Nouvelle histoire de la France moderne, t. 4, La puissance et la guerre (1661-1715)*, Paris, « Points » Seuil, rééd. 2016.

R. MANDROU, *L'Europe « absolutiste ». Raison et raison d'État*, Paris, Fayard, 1978.

E. TUTTLE, *Les Iles britanniques à l'âge moderne*, Paris, Hachette, « Carré Histoire », 1996.

## **Histoire transnationale des « années 1968 »**

Grégoire LE QUANG

mercredi 18h-21h

histoire contemporaine

L'historiographie récente des mouvements sociaux et des mobilisations de 1968 a effectué un double décentrement : d'un côté, on insiste moins sur l'histoire héroïque du mai parisien que sur la gestation, sur le temps long, de nouvelles pratiques politiques que s'approprie une génération de jeunes adultes au cours des années 1960 ; de l'autre, la perspective franco-française est renouvelée par l'insistance sur les circulations, les influences et les transferts venus de l'étranger. Le cours abordera ces différentes facettes, les évolutions socio-culturelles qui ont favorisé les conditions d'une vraie rupture politique, et ses déclinaisons dans les principaux pays occidentaux concernés (États-Unis, France, Royaume-Uni, Italie, RFA). Nous analyserons, à travers un corpus de documents le plus varié possible, l'invention de nouveaux répertoires d'actions, parfois violentes, liés à une volonté de révolutionner les sociétés. Enfin, les interprétations contrastées des conséquences de mai 68 ne seront pas éludées.

Philippe ARTIERES et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *68, une histoire collective : 1962-1981*, Paris, la Découverte, 2008.

Ludivine BANTIGNY, Boris GOBILLE et Eugénia PALIERAKI (dir.), « Les « années 1968 » : circulations révolutionnaires », *Monde(s)*, 2017/1 (n° 11).

Geneviève DREYFUS-ARMAND, Robert FRANK et Marie-Françoise LEVY, *Les années 68 : le temps de la contestation*, Bruxelles, Éd. Complexe, 2000.

Bibia PAVARD, *Mai 68*, Paris, Puf, 2018.

## **Histoire mondiale des migrations, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles**

Caroline DOUKI

jeudi 15h-18h

histoire contemporaine

Les migrations de population ne commencent pas à l'époque contemporaine, mais depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour des motifs politiques, économiques et maintenant environnementaux, elles présentent des caractères massifs et inédits. Le cours présentera ces migrations transnationales dans leurs diverses dimensions (démographiques, économiques, sociales, politiques et culturelles), en montrant comment ces circulations sont tout à la fois des vecteurs, des conséquences et des symboles de la mondialisation. On s'attachera à comprendre ce que ces mobilités représentent pour l'ensemble des pays concernés et ce qu'elles impliquent pour les migrant.e.s. Seront notamment étudiées les questions posées par les périls du voyage, l'exil politique, le contrôle policier, la xénophobie et le racisme, la défense des droits des migrants, sans oublier les conditions du travail immigré et tous les enjeux économiques qui sous-tendent ces migrations. Les exemples proposés auront aussi pour objectif de montrer que les enjeux migratoires ne peuvent se comprendre qu'en plaçant l'analyse à l'échelle du monde. Le travail des étudiants pour ce cours devra faire une large place à la lecture de l'historiographie et à l'analyse de documents historiques (prérequis : savoir expliquer un document historique).

N. GREEN, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002.

K. BADE, *L'Europe en mouvement. La migration de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2002.

J. DAKHLIA et al. (éd.), *Les Musulmans dans l'histoire de l'Europe*, 2 tomes, Paris, Albin Michel, 2011 et 2013.

M. AGIER, *Le couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011.

## **Luttes rurales et environnementales en Europe, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles**

Caroline DOUKI

vendredi 12h-15h

histoire contemporaine

De nombreux exemples du passé et du temps présent montrent que les inquiétudes et les luttes environnementales ne sont ni une question nouvelle, ni une préoccupation inventée seulement par des milieux urbains privés de nature. En prenant en compte l'échelle européenne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup>

siècles, le cours présentera les liens entre la politisation du monde rural, les questions agraires (accès des paysans à la terre, défense des usages communautaires, réformes agraires demandées ou imposées...) et les enjeux environnementaux. Ce cours croisera donc l'histoire économique, sociale, politique et culturelle des mondes ruraux avec les perspectives nouvelles de l'histoire environnementale. Il proposera ainsi une culture historique générale sur les mondes ruraux européens aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en même temps qu'une initiation à un domaine historiographique particulièrement renouvelé et dynamique ces dernières années.

F. DEMIER, J.-C. FARCY, *Les sociétés rurales (1830-1930) : historiographie, bibliographie, enjeux*, Paris, Belin, 2005.

J.-B. FRESSOZ, F. GRABER, F. LOCHER, G. QUENET, *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, Repères La Découverte, 2014.

É. LYNCH, *Insurrections paysannes. De la terre à la rue. Usages de la violence au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vendémiaire, 2019.

## **Capitalisme, industrialisation et sociétés en Europe occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle**

Jean-Luc MASTIN

mercredi 9h-12h

histoire contemporaine

Le XIX<sup>e</sup> siècle est le creuset de la société industrielle et bourgeoise. L'industrialisation et les développements du capitalisme ont en effet provoqué des mutations économiques et sociales durables : émergence du prolétariat et de la « question sociale » ; constitution d'une « classe ouvrière » ; premières législations sociales ; affirmation du salariat et montée des « classes moyennes » ; influence d'une grande bourgeoisie d'affaires ; émergence de la grande entreprise ; organisation du patronat... Bien sûr, ces mutations n'ont pas la même chronologie ni les mêmes formes au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique ou en France : pour comprendre, il faut comparer.

F. JARRIGE, M. FONTAINE, N. PATIN (dir.), *Le travail en Europe occidentale, 1830-1939*, Atlande, 2021.

A. LESPAGNOL et J. M. GAILLARD, *Mutations économiques et sociales, 1780-1880*, Paris, Armand Colin, 2005.

P. VERLEY, *La révolution industrielle*, Paris, Gallimard, 1997.

## **Les minorités aux États-Unis depuis la guerre de Sécession : discriminations et luttes**

Pauline PERETZ

jeudi 9h-12h

histoire contemporaine

À travers l'histoire des minorités aux États-Unis, ce cours interrogera les classifications ethnoraciales et les combats pour l'émancipation. Il accordera une place particulière à la lutte des Noirs pour l'obtention de l'égalité des droits, et invitera à réfléchir aux modalités proprement américaines de racisme, discriminations, mesures de correction des discriminations et post-racialisme. Au lendemain de la guerre de Sécession, trois amendements à la Constitution ont aboli l'esclavage et consacré l'égalité des droits entre Noirs et Blancs. Mais ces textes ont été vidés de leur contenu par les États du Sud et ce n'est qu'une centaine d'années plus tard que l'égalité a été réaffirmée par le droit. Aujourd'hui, celle-ci est pourtant très loin d'être atteinte dans les faits.

Pap NDIAYE, *Les Noirs américains. En marche pour l'égalité*, Paris, Gallimard, collection « Découvertes », 2009.

Pauline PERETZ (éd.), *L'Amérique post-raciale ?*, PUF/ La Vie des idées, 2013.

Caroline ROLLAND-DIAMOND, *Black America. Une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, La Découverte, 2016.

### **§ Tremplin**

## **Tremplin Master : lectures critiques : décolonisations**

Élise ABASSADE

jeudi 12h-15h

La décolonisation au sens de fin de la colonisation est un phénomène qui traverse le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles, sans être achevé pour autant. Le mot n'a cessé de faire polémique tant il peut recouvrir de contenus différents. On peut ainsi opposer la décolonisation comme « transfert de pouvoir » des colonisateurs vers les colonisés et à l'initiative de ceux-ci, aux indépendances : les combats politiques, sociaux et militaires par lesquels les colonisés réclament et obtiennent le départ des colonisateurs. Ces polémiques sont en partie réactivées aujourd'hui par les usages politiques de l'adjectif « décolonial » pour proposer des ruptures plus radicales que celles des décolonisations officielles ou juridiques. L'objectif de ce cours est double : mieux connaître ce phénomène multiforme à partir de lectures portant sur des cas choisis dans des espaces et à des époques différentes ; construire activement un parcours de lecture dans une littérature historique très riche et apprendre ainsi à constituer une bibliographie et à l'exploiter de façon critique.

Jean-Pierre PEYROULOU, *Atlas des décolonisations. Une histoire inachevée*, Paris, Autrement, 2014.

### **Tremplin Master : lectures critiques**

Vincent MILLIOT

jeudi 9h-12h

L'histoire est fréquemment convoquée dans les discours politiques et le débat public. Elle représente une source d'inspiration pour de nombreuses productions culturelles (films, romans, bandes dessinées...). Elle constitue la toile de fond des préoccupations relatives au patrimoine. Les enjeux et, parfois, les affrontements mémoriels la traversent. Mais qu'est-ce que faire de l'Histoire comme métier et comme discipline scientifique ? Quelles sont les grandes questions que se posent les historien.ne.s ? Quels sont les objets de l'histoire ? Comment les centres d'intérêt et les méthodes des historien.ne.s évoluent-ils ? En quoi les récits historiques ont-ils des caractéristiques propres qui les distinguent d'autres récits ? Ce cours propose une première initiation aux réflexions qui peuvent conduire vers la recherche. Pour bien faire de l'Histoire aujourd'hui, il importe de s'appropriier les travaux des historiens et des historiennes qui, depuis un siècle, ont profondément renouvelé les méthodes et les problématiques cette discipline. Ainsi ont-ils élargi le champ de nos connaissances sur les sociétés.

A. PROST, *Douze leçons sur l'Histoire*, Paris, Points Seuil, 1996.

### **Méthodologie renforcée : Les États-Unis de 1945 à nos jours, histoire politique et sociale**

Olivier MAHEO

mardi 18h-21h

Ce cours propose une approche de l'histoire des États-Unis depuis 1945, de la vie politique états-unienne, des évolutions et des mobilisations d'une société souvent en tension. Nous travaillerons diverses compétences méthodologiques, l'analyse critique des sources, le croisement des points de vue et nous aborderons différentes polémiques historiennes à propos de cette période. Nous pratiquerons une grande variété d'exercices méthodologiques afin de développer des compétences tant au service de la dissertation que du commentaire de documents historiques.

Jacques PORTES, *Histoire des États-Unis De 1776 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013 (consultable en ligne sur le portail Cairn accessible depuis la BU Paris 8) Troisième et quatrième parties du livre, Pages 257 à 393.

### **§ Double cursus Histoire- Science politique**

#### **Justice, injustice, mouvements sociaux : au croisement de l'histoire et de la théorie politique**

Camille AL DABAGHY et Sylvain PATTIEU

mardi 12-15h

mardi 12-15h

Ce cours propose d'interroger notre sens de la justice et de l'injustice en croisant les perspectives offertes par l'histoire, la sociologie et la théorie politique afin d'offrir une approche complémentaire autour d'une question commune. Il s'agira de proposer à la fois, sans les superposer ni nécessairement les forcer à se répondre, une analyse historique des mouvements sociaux en France (1871-2020) et une introduction à quelques grands courants de pensée offrant des éléments de réflexion sur la question de la justice.

A. PROST, *Petite histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1996.

Ol. FILLIEULE, L. MATHIEU, C. Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses Sc. Po., 2009.

C. GILLIGAN et N. SNIDER, *Pourquoi le patriarcat ?*, Paris, Flammarion, 2019.

M. MARGAIRAZ, D. TARTAKOWSKY, *Histoire des mouvements sociaux. De 1845 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012.

J. RAWLS, *La Justice comme équité*, Paris, La découverte, 2003.

## HORAIRE DES COURS DE DEUXIEME ANNEE (L2) (S3)

<b>S4</b>	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	<b>Introduction</b> Guerre (moderne)		<b>Introduction</b> Mastin (contempo)	<b>Introduction</b> Peretz (contempo)	<b>Introduction</b> Kasdi (ancienne)
				<b>Tremplin</b> lectures critiques Milliot	
12h-15h	<b>Introduction</b> Barreiro (médiévale)	<b>EC spécifique hist-scpo</b> Al Dabaghy / Pattieu	<b>Introduction</b> Lellouch (moderne)	<b>Tremplin</b> lectures critiques Abassade	<b>Introduction</b> Douki (contempo) (lutttes rurales et environnementales)
				<b>Introduction</b> Pineau (moderne)	
15h-18h				<b>Introduction</b> Douki (contempo) (histoire des migrations)	
18h-21h	<b>Introduction</b> Favier (ancienne)	<b>Tremplin</b> (Méthodologie renforcée) Mahéo	<b>Introduction</b> Le Quang (contempo)		
			<b>Introduction</b> Descamps (médiévale)		

# TROISIEME ANNEE DE LICENCE (L3)

## STRUCTURE DE LA FORMATION – Simple licence

### § Cinquième semestre (S5)

UE13	<i>Thématique A</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique B</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Historiographie</i>	3 heures	6 ECTS
UE14	<i>Mineure 5</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 6</i>	3 heures	3 ECTS
UE15	<i>Stage</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue</i>	3 heures	3 ECTS

### § Sixième semestre (S6)

UE16	<i>Thématique C</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique D</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Science auxiliaire</i>	3 heures	6 ECTS
UE17	<i>Mineure 7</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 8</i>	3 heures	3 ECTS
UE18	<i>Mémoire de licence</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin (préprofessionnalisation)</i>	3 heures	3 ECTS



**Le cours de sciences auxiliaires peut être suivi au 5<sup>e</sup> ou au 6<sup>e</sup> semestre.**

## Double cursus histoire / science politique

### § Cinquième semestre (S5)

UE9 hst	<i>Thématique A</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique B</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Historiographie</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique ou science auxiliaire (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE9 scpo	<i>Théories de la démocratie</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Etudes sur le genre</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Médias et espace public</i>	3 heures	8 ECTS
UE10 transv.	<i>M3P pro</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

### § Sixième semestre (S6)

UE11 hst	<i>Thématique C</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique D</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Science auxiliaire</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique ou science auxiliaire (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE11 scpo	<i>Politique et société</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Politique et environnement</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Tutorat de mémoire, stage ou projet</i>	3 heures	8 ECTS
UE12 transv.	<i>Mémoire de licence</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin (concours)</i>	3 heures	3 ECTS

## Double licence histoire-anglais

### § Cinquième semestre (S5)

UE histoire	<i>Thématique A</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Thématique B</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Historiographie</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Littératures anglophones</i>		5 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais</i>		4 ECTS
	<i>Traduction</i>		5 ECTS
	<i>Civilisation</i>		5 ECTS
	<i>Linguistique : société</i>		5 ECTS
UE transv.	<i>EC spécifique</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue B</i>	3 heures	3 ECTS

### § Sixième semestre (S6)

UE histoire	<i>Thématique C</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Thématique D</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Science auxiliaire</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Littératures anglophones : niveau avancé</i>		6 ECTS
	<i>Phonétique et phonologie</i>		6 ECTS
	<i>Civilisation des pays anglophones 4</i>		6 ECTS
	<i>Linguistique : discours</i>		6 ECTS
UE transv.	<i>Mémoire de licence</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin (préprofessionnalisation)</i>	3 heures	3 ECTS

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

### *§ Thématiques*

Durant la L3, les étudiantes doivent s'inscrire à quatre cours de thématique (**un dans chacune des quatre périodes de l'histoire**, deux au S5 et deux au S6). Ces cours reposent sur une approche par thèmes historiques délimités, dont l'étude approfondie introduit aux sources, à l'historiographie et aux recherches les plus récentes.

### *§ Historiographie*

Ce cours présente les différentes écoles historiques et les enjeux historiographiques sur la longue durée, de l'Antiquité aux courants les plus récents. Il propose une véritable réflexion épistémologique sur l'histoire, sa définition, ses objets et son positionnement par rapport aux autres sciences sociales.

### *§ Sciences auxiliaires*

Le travail de l'historienne mobilise des savoirs non strictement historiques et des techniques spécifiques. Ces cours proposent donc d'initier les étudiantes aux langues anciennes ou d'approfondir leur pratique de ces langues (latin ancien et médiéval, grec ancien, ancien français), mais aussi d'acquérir d'autres outils nécessaires à la recherche en histoire : informatique ; paléographie ; épigraphie ; techniques de l'archéologie...

En L3, les cours de latin et de grec ancien peuvent aussi être validés comme cours de langue.

### *§ Le mémoire de licence*

Les étudiantes rédigent un mémoire d'une vingtaine de pages (40 000 signes) sur une question d'histoire proposée par les enseignantes du département, en utilisant une bibliographie bâtie en partie par elles-mêmes. Ce mémoire est l'occasion de se former à la présentation synthétique et critique de positions divergentes et complémentaires sur une question précise. Il est défendu par l'étudiante lors d'une soutenance à la fin du S6.

Chaque étudiante est suivie par deux enseignantes titulaires tout au long de l'année de L3 : une tutrice qui assure les séances de méthodologie et qui vérifie la progression du travail des étudiantes ; une référente scientifique, qui propose le sujet et suit la rédaction du mémoire, sur la base de sa spécialité. Si elles le souhaitent, les étudiantes peuvent demander l'aide des tutrices.

Après avoir consulté la liste des thèmes proposés (disponible sur le site du département à la mi-septembre), chaque étudiante doit trouver une enseignante titulaire pour accompagner son travail en tant que référente scientifique. Elle doit convenir d'un sujet avec elle, puis suivre ses conseils tout au long du semestre. En parallèle, les étudiantes doivent suivre toutes les séances de formation méthodologique avec leurs tutrices.

Le mémoire doit être déposé en deux exemplaires au secrétariat d'histoire au début du mois de mars. La soutenance a lieu peu de temps après le dépôt, devant un jury composé de la tutrice et de la référente scientifique.

### *§ Stage*

Les étudiants de licence d'histoire doivent effectuer un stage obligatoire (de 3 à 8 semaines), en L2 ou L3.

Le stage a pour but d'initier les étudiants à un univers professionnel en rapport (archives, gestion documentaire, communication patrimoniale, enseignement, journalisme, édition, archéologie,

humanités numériques...) ou non avec leurs études d'histoire, mais dans un domaine dans lequel les étudiants souhaitent travailler plus tard.

	<b>L2</b>	<b>L3</b>
Semestre 4 (UE12)	<b>M3P Stage</b> (réunion, conférence, cours, entretien)	
Semestre 5 (UE 15)		<b>Stage</b> (stage, rapport et soutenance de stage)

Les étudiants cherchent eux-mêmes le stage qu'ils souhaitent mener en accord avec le responsable des stages. Néanmoins, la responsable des stages dispose d'un réseau de correspondants qui permet de proposer différents stages, et de faire éventuellement face aux difficultés rencontrées par les étudiants.

La nature du stage est à définir avec la responsable des stages selon le projet professionnel de l'étudiant et des besoins de l'employeur :

Avant de choisir le lieu du stage, vous devez contacter la responsable des stages : Marie-Cécile Bouju ([stages.histoire@univ-paris8.fr](mailto:stages.histoire@univ-paris8.fr)) Celle-ci vous précisera les modalités, les attentes et la manière de procéder, et signera votre convention de stage. Tous les rendez-vous doivent être pris avant le 31 mars, de manière à avoir de temps de réaliser sereinement les recherches de stage.

Des stages facultatifs supplémentaires restent possibles, en accord et après discussion avec la responsable des stages, ils donnent droit à une convention de stage, mais ne débouchent ni sur un rapport, ni sur une soutenance et ni sur une note. Condition *sine qua non* : être inscrit à l'université Paris 8 en licence d'histoire.

Si une formation en master vous intéresse, renseignez-vous au préalable sur les critères d'admission, dont les types de stage attendu.

Conditions de réalisation du stage :

- il n'est pas rémunéré.
- il donne lieu à la rédaction d'une **convention de stage** en trois exemplaires signés par les différentes parties : stagiaire ; établissement d'accueil ; responsable des stages.
- il s'effectue sur le territoire français ;
- il dure 3 à 8 semaines à répartir sur moins de deux mois, ce qui suppose que l'étudiant aménage son emploi du temps et prévoie d'y consacrer une partie de son temps de vacances. Les étudiants qui effectuent leur stage l'été suivant leur année de L3 ne peuvent obtenir leur diplôme avant septembre et la soutenance doit impérativement avoir lieu avant la mi-septembre. Passé ce délai, la session de soutenance est en juin de l'année suivante.
- il doit respecter les principes fondamentaux de neutralité et d'indépendance du service public d'éducation. En aucun cas, un stage prévu dans un organisme, association ou établissement à vocation communautaire, politique ou religieuse ne sera accepté.
- il se conclut par un **rapport de stage** produit par l'étudiant à la fin du stage. Ce mémoire sera discuté lors de la soutenance avec le tuteur qui l'aura encadré et/ou l'enseignant qui l'aura suivi. À l'issue de la soutenance, une note permettra de valider l'EC correspondant (L3, S5 : Stage). *Il n'y a pas de session 2 ou rattrapage.*

## LISTE DES COURS (L3)

### **Thématiques**

#### **§ histoire ancienne**

| Grecs et non-Grecs sur les rives de la Propontide et du Pont-Euxin – Adrian ROBU (2<sup>e</sup> semestre)

#### **§ histoire médiévale**

| Hommes et femmes à la fin du Moyen Âge – Julie PILORGET (2<sup>e</sup> semestre)

| Les Amériques amérindiennes et les prémices de la colonisation européenne du Nouveau Monde (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) – David BARREIRO (2<sup>e</sup> semestre)

#### **§ histoire moderne**

| La mort en occident (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) – Anne BONZON (2<sup>e</sup> semestre)

| La « République des Lettres » – François LAVIE (2<sup>e</sup> semestre)

#### **§ histoire contemporaine**

| Capitalisme et mondialisation du XIX<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle – Alexis DRACH (2<sup>e</sup> semestre)

| Question raciale, construction nationale au Brésil, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle – Armelle ENDERS (2<sup>e</sup> semestre)

### **Sciences auxiliaires**

| Archéologie des territoires (monde grec) – Marie-Pierre DAUSSE (2<sup>e</sup> semestre)

| Paléographie moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) – Anne BONZON (2<sup>e</sup> semestre)

| Paléographie médiévale – Marlène HELIAS-BARON (2<sup>e</sup> semestre)

| Humanités numériques – Alexis DRACH (2<sup>e</sup> semestre)

### **Mémoire de licence**

| Ateliers de méthodologie – Anne BONZON et Marie-Anne MATARD-BONUCCI

### **Tremplin**

| Préparation aux concours administratifs – Olivier COQ (2<sup>e</sup> semestre)

| Préparation aux concours d'enseignement en histoire – Ulas UYAR (2<sup>e</sup> semestre)

## DESCRIPTION DES COURS (L3)

#### **§ Mémoire de licence**

##### **Ateliers de méthodologie**

Anne BONZON et Marie-Anne MATARD-BONUCCI

mardi 9h-12h

Le mémoire de licence est un travail de longue haleine, qui nécessite des savoir-faire spécifiques et dont la préparation s'étend sur l'ensemble de l'année universitaire. Au cours de plusieurs séances au premier et au second semestres, les étudiants seront amenés à s'approprier la méthodologie du mini-

mémoire de licence : recherche bibliographique, constitution d'une problématique, présentation générale (notes, bibliographie, annexes, iconographie, sommaire), rédaction.

## **Second semestre (S6)**

### **§ Thématiques**

#### **Grecs et non-Grecs sur les rives de la Propontide et du Pont-Euxin dans l'Antiquité**

Adrian ROBU

vendredi 15h-18h

histoire ancienne

Les Grecs installèrent plusieurs cités sur les rives de la Propontide (la mer de Marmara) et le Pont-Euxin (la mer Noire) aux VIII<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles av. J.-C. Grâce à la progression des fouilles archéologiques et aux découvertes épigraphiques, on connaît aujourd'hui davantage ces communautés helléniques situées aux confins du monde grec. Ce cours s'intéresse aux traditions institutionnelles des cités propontiques et pontiques et à leurs relations avec les populations locales. Les rapports entre Grecs et non-Grecs évoluent entre alliance et conflits dans l'Antiquité et les documents témoignent de l'existence de réseaux d'échange et de transferts culturels entre les cités grecques et les tribus indigènes. Pour cette analyse, la longue durée est privilégiée et l'enquête nous entraînera depuis l'époque archaïque jusqu'à l'époque hellénistique.

M. DANA, F. PRETEUX (éd.), *Identité régionale, identités civiques autour des Détroits des Dardanelles et du Bosphore (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*, DHA Suppl. 15, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2016 (accès en ligne : [https://www.persee.fr/issue/dha\\_2108-1433\\_2016\\_sup\\_15\\_1](https://www.persee.fr/issue/dha_2108-1433_2016_sup_15_1)).

A. ROBU, *La cité de Mégare et les établissements mégariens de Sicile, de la Propontide et du Pont-Euxin. Histoire et institutions*, Berne, Peter Lang, 2014 (accès en ligne : <https://doc.rero.ch/record/278055?ln=fr>).

C. MÜLLER, *D'Olbia à Tanais. Territoire et réseaux d'échanges dans la mer Noire septentrionale aux époques classique et hellénistique*, Bordeaux, De Boccard, 2010.

#### **Hommes et femmes à la fin du Moyen Âge : introduction à l'histoire du genre (XI-XV<sup>e</sup> siècle)**

Julie PILORGET

mercredi 15h-18h

histoire médiévale

Si pour Andreas de Ratisbonne, prédicateur franciscain du XV<sup>e</sup> siècle, l'activité d'une femme hors de la maison est aussi utile que le vol de la poule au-dessus de son enclos, les derniers siècles du Moyen Âge ont offert aux femmes de multiples possibilités d'exercer des rôles économiques, sociaux et religieux d'importance. Ce cours entend remettre en question la pertinence du découpage entre une sphère publique productive dite masculine et une autre qualifiée de privée domestique et féminine. Nous nous interrogerons sur les césures chronologiques traditionnelles et les connotations qui leurs sont attachées : y a-t-il eu une Renaissance pour les femmes ? L'objectif sera ainsi d'analyser le nuancier infini des relations entre hommes et femmes, afin de rendre compte de leurs actions respectives et de s'interroger sur le sens que la société médiévale a attribué au masculin et au féminin.

G. DUBY et M. PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. II, *Le Moyen Âge*, Paris, Plon 1991.

D. LETT, *Hommes et femmes au Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 2013.

J. MACKENZIE BENNETT et R. MAZO KARRAS, *The Oxford Handbook of Women and Gender in Medieval Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

G. BÜHRER-THIERRY, D. LETT et L. MOULINIER, « Histoire des femmes et histoire du genre dans l'Occident médiéval », *Historiens et Géographes*, n°392 (2005), p. 135-146.

## **Les Amériques amérindiennes et les prémices de la colonisation européenne du Nouveau Monde (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)**

David BARREIRO  
mardi 18h-21h

Histoire médiévale

L'arrivée de Christophe Colomb aux Bahamas en 1492 marque le début d'une nouvelle ère pour l'Amérique. Ce Nouveau Monde devient alors en quelques décennies le théâtre d'alliances et d'affrontements entre conquérants européens et peuples natifs, pour certains organisés en véritables empires. Ce cours propose d'étudier dans un premier temps la diversité des forces amérindiennes en présence du nord au sud de l'Amérique aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, à la veille de l'arrivée des Européens. Ce panorama doit nous permettre d'appréhender par la suite les différentes entreprises conquérantes qui y furent notamment menées par les Espagnols, les Portugais et les Français au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous pourrons alors aborder la réorganisation et l'exploitation par les différents pouvoirs coloniaux des territoires nouvellement administrés et analyser le processus de mise en place des premières sociétés coloniales d'Amérique.

## **La mort en occident (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)**

Anne BONZON  
mardi 9h-12h

histoire moderne

L'époque moderne est considérée comme le moment où le rapport des hommes à la mort et aux morts se transforme lentement. L'émergence du protestantisme modifie fondamentalement la vision de l'au-delà ; les crises de mortalité, toujours présentes, rendent la mort familière ; mais les changements démographiques du XVIII<sup>e</sup> siècle accompagnent une évolution des sensibilités face aux derniers instants et le début d'une mise à distance de la mort. La question a fait l'objet de travaux devenus classiques, qu'il faudra connaître, mais aussi d'un renouvellement historiographique récent. Elle sera abordée dans différentes perspectives (démographique, religieuse, anthropologique). Le cours s'appuiera sur des exemples principalement français et abordera des thèmes variés : la préparation à la mort, les testaments, la mort des enfants, le suicide, l'exécution capitale, les funérailles, les corps morts, les cimetières...

M. VOVELLE, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983 (rééd. 2000).

M. VOVELLE, *Mourir autrefois : attitudes collectives devant la mort aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Gallimard-Julliard, 1974 (rééd. « Folio » 1980).

P. ARIES, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977 (« Points », 2 vol.).

## **La République des Lettres**

François LAVIE  
jeudi 15h-18h

histoire moderne

À l'époque moderne, on désignait par « république des lettres » (*res publica literaria*) la communauté des « savants » réunie au sein d'un Etat transcendant les frontières politiques et confessionnelles. Cette communauté à vocation universelle, animée par un idéal de concorde religieuse et de partage des savoirs, s'est aussi incarnée dans des pratiques concrètes : envois de livres et d'objets de curiosité, correspondances savantes tissant de vastes réseaux épistolaires à l'échelle de l'Europe, pérégrinations et expéditions scientifiques, cercles et académies voués à la pratique des sciences et des lettres. L'objectif de ce cours est d'explorer l'histoire et l'historiographie de la « république des lettres » en proposant un parcours chronologique de la Renaissance aux Lumières.

Christiane BERKVEN-STEVELINCK, Hans BOTS, Jens HASELER (dir.), *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres. Études de réseaux de correspondances du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2005.

Hans BOTS et Françoise WAQUET, *La république des lettres*, Paris, Belin; Bruxelles, De Boeck, 1997.

Hans BOTS et Françoise WAQUET (dir.), *Commercium litterarium. La communication dans la république des lettres. Forms of Communication in the Republic of Letters, 1600-1750*, Amsterdam et Maarssen, APA-Holland University Press, 1994.

Daniel ROCHE, *Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1998

## **Capitalisme et mondialisation du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle : enjeux politiques, économiques et sociaux**

Alexis DRACH

lundi 15h-18h

histoire contemporaine

Les banques ont-elles une histoire ? Qu'est-ce que les historiens peuvent dire du capitalisme et de la mondialisation ? Comment définir ces dynamiques historiquement ? Quelles sont leurs conséquences sur les sociétés et les territoires ? De la révolution industrielle à la financiarisation de l'économie, l'histoire du capitalisme a été marquée par des crises, des évolutions technologiques, des conflits sociaux, des évolutions dans les relations internationales. Elle a également toujours été imbriquée dans des enjeux politiques majeurs. Cette histoire est cependant souvent mal connue. À travers quelques exemples marquants (par exemple, la City de Londres à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la crise de 1929-31, les vagues de libéralisation à la fin du XX<sup>e</sup> siècle), nous aborderons les grandes dimensions de l'histoire économique et financière internationale du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, et étudierons les acteurs et les échelles de la mondialisation et du capitalisme. Le cours sera centré d'abord sur l'Europe et les États-Unis, mais abordera d'autres espaces comme les empires coloniaux.

P. BAIROCH, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, La Découverte, 1999.

Y. CASSIS, *Les capitales du capital : histoire des places financières internationales, 1780-2005*, Genève, Slatkine, 2006.

C. LEMERCIER et P. FRANÇOIS, *Sociologie historique du capitalisme*, Paris, La Découverte, 2021.

## **Question raciale, construction nationale au Brésil, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle**

Armelle ENDERS

mercredi 18h-21h

histoire contemporaine

Le Brésil est le territoire des Amériques qui a importé le plus d'esclaves pendant toute la durée de la traite négrière transatlantique. Entre le XVI<sup>e</sup> siècle et 1850, 45% de l'ensemble des Africains déportés vers ce continent et les îles adjacentes ont été dirigés vers le seul Brésil, tant avant qu'après l'indépendance du pays en 1822. L'Empire du Brésil a été ensuite le dernier pays du continent américain à abolir l'esclavage, en 1888. Paradoxalement, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, en plein apogée de l'esclavagisme, s'est imposée l'image durable d'une société exempte des « préjugés de couleur » et du racisme, à la différence des États-Unis et des colonies européennes. À partir des années 1930, l'essayiste brésilien Gilberto Freyre a théorisé le métissage comme une dynamique nationale. Depuis une vingtaine d'années cependant, le mythe de la « démocratie raciale » a volé en éclat en se heurtant à la réalité des faits et des indicateurs : pauvreté, violences contre les Noirs et les Amérindiens, inégalités sociales et raciales, plafond de verre, discriminations, spoliations foncières... Quelle est la part des héritages du passé, de la domination coloniale et de l'esclavage, dans la persistance des inégalités et du racisme « à la brésilienne » ? Comment se sont organisées les résistances et les contestations des populations indigènes et des afro-descendants ? Que signifie l'arrivée au pouvoir de l'ultranationaliste Jair Bolsonaro en 2018 pour la question raciale ?

A. ENDERS, *Histoire du Brésil*, Paris, Chandeigne, 3<sup>e</sup> édition révisée et augmentée, 2019.

J. HEBRARD (dir.), *Brésil : quatre siècles d'esclavage*, Paris, Karthala, 2012.

H. MATTOS, *Les couleurs du silence : esclavage et liberté dans le Brésil du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala, 2019 (1<sup>re</sup> éd. brésilienne : 1995)

J.F. VERAN, *L'esclavage en héritage (Brésil). Le droit à la terre des descendants de marrons*, Paris, Karthala, 2003.

D. VIDAL, *Le Brésil, terre de possibles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

## § Sciences auxiliares

### **Archéologie des territoires (monde grec)**

Marie-Pierre DAUSSE

mercredi 12h-15h

Pour comprendre l'organisation des populations dans l'Antiquité et l'exploitation des territoires, les chercheurs utilisent des outils et des sources variés. Nous dresserons un bilan des approches possibles de l'archéologie des territoires dans l'Antiquité, à partir d'exemples puisés dans le monde des cités, mais aussi dans celui moins connu des *ethnè* de la Grèce du nord.

P. JOCKEY, *L'archéologie*, Paris, Belin, 1999.

R. ETIENNE, C. MULLER, F. PROST, *Archéologie historique de la Grèce antique*, Paris, Ellipses, 2006.

### **Paléographie médiévale**

Marlène HELIAS-BARON

lundi 9h-12h

Le cours propose une initiation à la lecture des textes médiévaux latins et français, de l'époque mérovingienne à la naissance des écritures humanistiques. Tout en transmettant les connaissances nécessaires au déchiffrement des écritures anciennes, il permettra d'appréhender la culture des femmes et des hommes du Moyen Âge. Nous solliciterons aussi bien des manuscrits littéraires ou juridiques, que des documents d'archives issus des bibliothèques et des fonds du Nord de la France.

B. BISCHOFF, *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, H. Atsma et J. Vezin (trad.), Paris, Picard, 1993 (1985). [Coll. « Les grands manuels Picard »].

A. DEROLEZ, *The Palaeography of Gothic Manuscript Books. From the Twelfth to the Early Sixteenth Century*, Cambridge, 2003 (plusieurs rééditions).

M. PARISSÉ, *Manuel de paléographie médiévale, Manuel pour grands commençants*, Paris, Picard, 2006.

### **Paléographie moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)**

Anne BONZON

vendredi 9h-12h

L'époque moderne nous a laissé des sources manuscrites abondantes et diverses, mais dont la lecture demande un savoir-faire spécifique. Ce cours vous propose donc d'apprendre à lire des documents qui, bien que rédigés en français, ne livrent pas immédiatement leur sens : un apprentissage lent et régulier est nécessaire pour être capable de déchiffrer les vieux grimoires. Il ne s'agit pas de faire de la paléographie un but en soi, mais de l'appréhender pour ce qu'elle est : une science auxiliaire de l'histoire. Cet apprentissage du métier d'historien sera donc l'occasion de découvrir divers aspects de la vie publique et quotidienne, des comportements et des mentalités (épidémies, ravitaillement, pèlerinages, procès, sorcellerie...). L'enseignement prend la forme de travaux dirigés, consistant en la pratique régulière d'exercices, par niveau de difficulté croissante. Ouvert à tous les étudiants de L3, il est vivement recommandé à celles et ceux qui envisagent d'entreprendre un master en histoire moderne l'année suivante.

G. AUDISIO, I. BONNOT-RAMBAUD, *Lire le Français d'hier. Manuel de paléographie moderne, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, 1991 (coll. U).

P. DELSALLE, *La recherche historique en archives XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Ophrys, 1993 (Documents Histoire).

N. BUAT et E. VAN DEN NESTE, *Dictionnaire de paléographie française*, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

## **Humanités numériques et méthodes quantitatives**

Alexis DRACH

vendredi 12h-15h

Ce cours a pour but de familiariser les étudiants avec l'utilisation d'outils informatiques et de méthodes quantitatives en histoire. Il passera en revue différents logiciels de gestion de bibliographie, de bases de données et logiciels tableurs, et abordera les bases des méthodes quantitatives et de l'analyse de réseau en histoire, depuis la lecture jusqu'à la saisie et le codage de données. Ces outils peuvent être utilisés dans de nombreuses branches des sciences sociales et les compétences acquises pourront être valorisées en milieu professionnel.

F. SALY GIOCANTI, *Utiliser les statistiques en histoire*, Paris, Colin 2005.

C. ZALC et C. LEMERCIER, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008

P. MOUNIER (dir.), *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*, Marseille, OpenEdition Press (coll. « Read/Write Book »), 2012.

### **§ Tremplin**

#### **Préparation aux concours administratifs**

Olivier COQ

lundi 18h-21h

Ce cours propose d'acquérir ou de renforcer les connaissances et les compétences nécessaires à la préparation des concours de la fonction publique de catégories A (niveau bac +3) et B (niveau bac). Outre la connaissance du statut de fonctionnaire, une solide culture générale est en effet requise pour passer et réussir ces concours : histoire politique, économique et sociale de la France après 1945 ; institutions européennes ; notions de droit ; notions d'économie et histoire de la pensée économique. Des exercices permettront de se familiariser avec la méthode des épreuves de culture générale, écrites (QRC, questions à réponses courtes ; dissertation) et orales, et de s'initier à la technique spécifique de la note de synthèse. Il est fortement recommandé de s'intéresser à l'actualité.

#### **Préparation aux concours d'enseignement en histoire (professeur des écoles, professeur en collège et au lycée)**

Ulas UYAR

mercredi 9h-12h

Ce cours proposera aux étudiants de se préparer à l'enseignement de l'histoire à l'école ou au collège et au lycée. Il présentera les cursus de formation et les concours pour accéder à ces métiers. Les étudiants seront invités à réfléchir sur la pratique du métier d'enseignant en examinant les processus de « transposition didactique » en histoire. Il s'agira d'analyser la manière de construire avec les élèves des savoirs de qualité, qui répondent à la fois à des exigences scientifiques historiques et aux prescriptions des programmes scolaires, tout en étant accessibles à des élèves dont les apprentissages sont en cours, à des niveaux variables. Très concrètement, les étudiants analyseront de manière critique les prescriptions des programmes scolaires (quelles notions ? quel cadrage temporel ? etc.) ainsi que les accompagnements à la mise en œuvre de ces programmes proposés par le ministère de l'Éducation nationale (disponibles sur le site Eduscol). Les étudiants verront comment on peut développer un usage critique des outils pour enseigner, comme les manuels scolaires, et réfléchiront sur des exemples de séances conduites en classe par des enseignants, ainsi que sur des travaux d'élèves et sur les manières de procéder à leur évaluation. Un stage en établissement sera possible.

Ch. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA, N. OFFENSTADT, *Historiographies. Concepts et Débats*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2 vol., 2014.

M. FOURNIER (dir.), *Connaissances et débats en éducation et formation*, Paris, Sciences humaines éditions, 2011

Site Eduscol du ministère de l'Éducation nationale :

<https://eduscol.education.fr/pid23199/programmes-ressources-et-evaluations.html>

## HORAIRE DE COURS DE TROISIEME ANNEE

<b>S6</b>	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	<b>L.3 Sciences auxiliaire</b> Helias Baron	<b>L.3 Thématique</b> Bonzon (moderne)	<b>L.3 Tremplin métiers</b> (enseignement) U. Uyar		<b>L3. Science auxiliaire</b> Bonzon
12h-15h			<b>L3 Sciences auxiliaire</b> Dausse		<b>L3 Sciences auxiliaire</b> Humanités numériques Drach
15h-18h	<b>L.3 Thématique</b> A.Drach (contempo)		<b>L3 Thématique</b> (histoire médiévale) J. Pilorget	<b>L3 Thématique</b> F.Lavie (moderne)	<b>L3 Thématique</b> A.Robu (ancienne)
18h-21h	<b>L3 Tremplin métiers</b> (concours administratifs) Coq	<b>L3 Thématique</b> (médiévale) D. Barreiro	<b>L3 Thématique</b> (contemporaine) A. Enders		

# EC LIBRE MINEURE ET LANGUES

## EC LIBRE

Les EC libre (S1 et S2) peuvent être pris dans les autres départements de l'UFR Textes et sociétés, de même qu'en géographie et en science de l'éducation.

Les étudiantes doivent respecter le choix de cours offert par chacun de ces départements. Pour connaître les coordonnées de ces départements, voyez les descriptions des mineures dans les pages qui suivent.

**L'inscription à un EC externe (proposé par un autre département que celui d'histoire) se fait auprès du département concerné.**

Pour connaître tous les cours offerts, les dates et les modalités d'inscription :

- consultez le site internet de chaque département ;
- téléchargez sa brochure ;
- renseignez-vous auprès de son secrétariat.

**Le nombre de places est limité :**

Informez-vous et inscrivez-vous avant le début des cours.

## PARCOURS DE MINEURE

La mineure (composée de huit EC, deux par semestre en L2 et L3) peut être prise en histoire, selon un programme de renforcement (mineure interne) ou dans une autre discipline (mineure externe). Les mineures ouvertes aux étudiantes de licence d'histoire sont les suivantes :

**histoire (mineure interne) • géographie • science de l'éducation • sociologie et anthropologie • science politique • littérature française**

Il faut choisir le programme de mineure au début de la deuxième année de licence. Sauf cas particulier, ce choix est définitif. Tout changement doit être approuvé par la direction de la licence.

Une étudiante qui prépare un parcours de formation particulier peut soumettre par écrit un projet de mineure aménagée. Ce projet sera évalué par les responsables de licence et approuvé s'il est cohérent et si l'étudiante montre qu'elle est capable de le réaliser.

### ***Histoire (mineure interne)***

Cette mineure permet un renforcement de la culture historique et de ses outils. Elle est particulièrement adaptée aux étudiantes qui envisagent de faire carrière dans l'enseignement secondaire ou universitaire, à continuer leur formation en recherche, ou à engager une carrière en communication.

En L2, l'étudiante doit prendre deux cours d'introduction au choix, par semestre.

En L3, elle doit prendre deux cours au choix, par semestre, en respectant cette grille :

S5	Thématique (au choix)
	Thématique ou science auxiliaire (au choix)
S6	Thématique (au choix)
	Thématique ou science auxiliaire (au choix)

## ***Géographie***

Il est recommandé aux étudiantes désireuses d'enseigner au secondaire, donc de préparer le CAPES ou l'agrégation, d'inclure dans leur cursus une mineure de géographie.

Secrétariat de licence de géographie (Julie ATHLAN)  
bâtiment D, 1<sup>er</sup> étage, bureau 129  
01 49 40 72 73

<http://www.geographie.univ-paris8.fr/spip.php?article1205>

## ***Science de l'éducation***

Les EC offerts dans le cadre de ces parcours permettent à l'étudiante de se familiariser avec les enjeux et les structures du système éducatif en France et, le cas échéant, à l'étranger. Ils ont pour but de favoriser l'accès des étudiantes aux concours de professeur des écoles, de professeur en lycée professionnel ou de conseiller principal d'éducation, et de permettre aux étudiantes de se présenter à d'autres concours et emplois dans les domaines périscolaires ou dans les domaines du travail social.

Département des sciences de l'éducation (Baptiste BARRES)  
bâtiment A, 4<sup>e</sup> étage, bureau A-435  
01 49 40 66 54  
licence.sde@univ-paris8.fr

<http://www.ufr-sepf.univ-paris8.fr/?-sciences-education->

## ***Sociologie et anthropologie***

Habituellement, ce département offre deux mineures ouvertes aux étudiantes externes : sociologie ou anthropologie.

Cette année, le département ne propose que la mineure d'anthropologie. Vous pouvez récupérer la brochure de cette mineure sur le site du département :

<http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/wp-content/uploads/2009/07/BrochureMineureAnthro2020-2021Semestre1.pdf>

Secrétariat (Josette DESVOIS)  
bâtiment B2, bureau B-349  
01 49 40 68 19  
josette.desvois@univ-paris8.fr / bocar.gaye03@univ-paris8.fr

<http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/>

## ***Science politique***

Cette spécialisation vise à compléter la formation en histoire par des cours concernant les relations internationales, les institutions, la sociologie et la philosophie politique. Elle s'adresse principalement aux étudiantes ne se destinant pas aux métiers de la recherche ou de l'enseignement, et visant notamment la préparation des concours administratifs. Elle est conseillée aux étudiantes qui souhaitent passer les concours des écoles de journalisme.

Au premier semestre, les étudiantes pourront s'inscrire dans les cours de science politique **les 16/9 après-midi et 17/9** auprès des tuteurs d'accueil.

Secrétariat (Inès Saïhi KHELIFA et Patricia EBRING)  
bâtiment B2, bureau B-334  
01 49 40 68 67 / 01 49 40 66 31

patricia.ebring@univ-paris8.fr / anisse.khelifa@univ-paris8.fr

<https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Science-politique-597->

## ***Littérature française, francophone et comparée***

Secrétariat de la licence de lettres  
bâtiment B, bureau B-343  
01 49 40 68 11  
licence.litt@univ-paris8.fr

<http://www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise>

## LANGUES

### ***Choix de langues***

Les étudiantes doivent suivre trois cours de langue, un à chaque premier semestre d'une année niveau (S1, S3 et S5). En principe, l'étudiante doit poursuivre en L2 et en L3 l'étude de la langue vivante commencée en L1. Tout changement de langue vivante nécessite l'autorisation des responsables de licence.

Dans le cadre de la licence d'histoire, cinq langues vivantes sont autorisées, car ce sont les langues les plus importantes en termes de publications et de communication internationale en histoire :

**anglais • espagnol • allemand • italien • portugais**

À l'étude de ces langues vivantes, vous pouvez ajouter l'étude du **latin** (classique et médiéval) et du **grec ancien**. Les EC sont crédités au même titre que les cours de langues vivantes. Le cours de latin médiéval est assuré par le département d'histoire dans la catégorie des sciences auxiliaires. Les cours de latin classique et de grec ancien sont assurés par le département de littérature.

Les autres langues ne peuvent être prises que dans le cadre d'une mineure aménagée et seulement avec l'autorisation des responsables de la licence d'histoire.

Toute question concernant les cours de langue vivante doit être adressée au Centre de langues.

Centre de langues  
bâtiment B1, bureau B-204 / B-205  
01 49 40 68 43  
cdl@univ-paris8.fr

Pour le latin et le grec classique, il faut s'adresser au Département de lettres.

Secrétariat de la licence de lettres  
bâtiment B, bureau B-343  
01 49 40 68 11  
licence.litt@univ-paris8.fr  
<http://www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise>

### ***Cours d'anglais au Centre des langues (CDL)***

#### **Quand et comment passer le test de niveau ?**

Tout nouvel étudiant à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL). Chaque étudiant reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Ce score lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

**Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une seule fois !** Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

### **Quel cours suivre ?**

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre.

**ATTENTION :** La mise à jour du test va entraîner une modification du seuil des niveaux de langue. Veuillez consulter la page moodle du test pour les points/niveaux mis à jour.

Niveau A1 : Vous devez suivre un cours de **General English A1**, qui est le niveau débutant ouvert à tous les étudiants quelle que soit leur formation.

Niveau A2 : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences A2** (notez bien que les cours intitulés *General English* ne sont PAS destinés aux étudiants d'histoire au niveau A2 et B1).

Niveau B1 : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B1**.

Niveaux B2 et + : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B2+**. Les étudiants peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

À noter : il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau A2 ou B1 avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir une note > ou = 14/20.

### **Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?**

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : <http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

Les pré-inscriptions aux autres cours d'anglais se font sur Moodle en septembre lors de la semaine de pré-rentree : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/> . La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test.

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+).

**Attention ! Il est impératif que les étudiants préinscrits confirment leur présence en cours dès la première semaine (20-25 septembre)** faute de quoi des étudiants en attente présents au premier cours prendront leur place. Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine, veuillez contacter le personnel du CDL.

### **Bénéficiaire d'une dispense d'assiduité**

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le contrôle continu. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiants ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, avant la 4ème semaine de cours du semestre courant, la dispense d'assiduité. Elle peut être téléchargée en ligne : [https://ufr-langues.univ-paris8.fr/IMG/pdf/formulaire\\_dispense\\_d\\_assiduite\\_cdl\\_2019-2020-2.pdf](https://ufr-langues.univ-paris8.fr/IMG/pdf/formulaire_dispense_d_assiduite_cdl_2019-2020-2.pdf)

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales :  
Camille JOSEPH ([anglaisshs.cdl@gmail.com](mailto:anglaisshs.cdl@gmail.com))

SEM. 2-4-6	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	<b>L1 initiation métho. (1)</b> histoire moderne <i>Pasquier/Pineau</i>	<b>L1 initiation métho.(2)</b> hist. contemporaine <i>V.Pouzol</i>	<b>L1 initiation métho.(1)</b> hist. médiévale <i>A.-M. Helvétius</i>	<b>L1 initiation métho. (2)</b> hist. moderne <i>Pasquier/Pineau</i>	<b>L1 transdisciplinaire</b> <i>F.Lavie</i>
	<b>L2 introduction</b> histoire moderne <i>S. Guerre</i>	<b>L3 thématique</b> hist. moderne <i>A. Bonzon</i>	<b>L2 introduction</b> Hist. Contemporaine <i>J.L. Mastin</i>	<b>L2 introduction</b> Hist. Contemporaine <i>P.Peretz</i>	<b>L2 introduction</b> Histoire ancienne <i>Z. Kasdi</i>
	<b>L3 science auxiliaire</b> paléographie médiévale <i>M. Hélias-Baron</i>		<b>L3 tremplin</b> Enseignement <i>U. Uyar</i>	<b>L2 Tremplin</b> Lectures critiques <i>V.Milliot</i>	<b>L3 science auxiliaire</b> paléographie moderne <i>A. Bonzon</i>
12h-15h	<b>L1 Histoire du monde</b> S.Mahroug et B.Lellouch	<b>L2 EC spécifique</b> histoire / sc. pol. <i>S. Pattieu/Al Dabaghi</i>	<b>L1 histoire du monde</b> <i>V.Milliot</i>	<b>L1 transdisciplinaire</b> <i>M.P. Dausse</i>	<b>L1 histoire du monde</b> <i>I.Merle</i>
	<b>L1 initiation méthodologique (1)</b> histoire contemporaine <i>V.Pouzol</i>	<b>L1 initiation métho.(1)</b> hist. Contemporaine M.A.Matard-Bonucci/ U.Champagne	<b>L2 introduction</b> Histoire moderne <i>B.Lellouch</i>	<b>L2 Tremplin</b> Lectures critiques <i>E.Abassade</i>	<b>L2 introduction</b> Histoire contemporaine (luttres rurales et environnementales) <i>C.Douki</i>
	<b>L2 Introduction</b> histoire médiévale <i>D.Barreiro</i>		<b>L3 science auxiliaire</b> archéologie <i>M.-P. Dausse</i>	<b>L2 introduction</b> hist. moderne <i>F. Pineau</i>	<b>L3 science auxiliaire</b> Humanités numériques <i>A.Drach</i>
15h-18h	<b>L1 histoire du monde</b> <i>M.Stemmelin</i>	<b>L1 hist. du monde</b> <i>A.Robu</i>	<b>L1 initiation métho.(2)</b> hist. médiévale <i>A.-M. Helvétius</i>	<b>L1 initiation métho.(2)</b> hist. Contemporaine M.A.Matard-Bonucci/ U.Champagne	<b>L3 thématique</b> hist. ancienne <i>A.Robu</i>
	<b>L3 thématique</b> Histoire contemporaine <i>A. Drach</i>	<b>L1 initiation méthodologique (2)</b> histoire ancienne <i>E.Favier</i>	<b>L1 histoire du monde</b> <i>F. Spillemaeker</i>	<b>L2 introduction</b> Histoire contemporaine (migrations) <i>C.Douki</i>	<b>L1 histoire du monde</b> <i>M. Tarasova</i>
	<b>L1 initiation méthodologique (1)</b> histoire ancienne <i>E.Favier</i>		<b>L3 thématique</b> hist. médiévale <i>J.Pilorget</i>	<b>L3 thématique</b> Histoire moderne <i>F.Lavie</i>	<b>L1 histoire du monde</b> Histoire médiévale <i>D.Barreiro</i>
18h-21h	<b>L3 tremplin métiers</b> Concours administratifs <i>O.Coq</i>	<b>L2 tremplin</b> Méthodologie renforcée <i>O. Mahéo</i>	<b>L2 introduction</b> hist. contemporaine <i>G. Le Quang</i>		
	<b>L2 Introduction</b> histoire ancienne <i>E. Favier</i>	<b>L1 Histoire du monde</b> <i>J.D. Richaud-Mammeri</i>	<b>L2 Introduction</b> histoire médiévale <i>B.Descamps</i>		
		<b>L3 Thématique</b> Histoire médiévale <i>D. Barreiro</i>	<b>L3 Thématique</b> histoire contemporaine <i>A.Enders</i>		

SAMEDI 9H-12h L1 Transdisciplinaire *Y. Ripa*

## CALENDRIER UFR TEXTES ET SOCIÉTÉS 2021-2022

Semaines	Du lundi au samedi	Observations
1	Du lundi 24 janvier au samedi 29 janvier	
2	Du lundi 31 janvier au samedi 5 février	
3	Du lundi 7 février au samedi 12 février	
4	Du lundi 14 février au samedi 19 février	
5	Du lundi 21 février au samedi 26 février	
6	28 février-4 mars	Pause pédagogique
7	Du lundi 7 mars au samedi 12 mars	
8	Du lundi 14 mars au samedi 19 mars	
9	Du lundi 21 mars au samedi 26 mars	
10	Du lundi 28 mars au samedi 2 avril	
11	Du lundi 4 avril au samedi 9 avril	
12	Du lundi 11 avril au samedi 16 avril	
13	du <b>mardi</b> 19 avril au samedi 23 avril <i>Lundi 18 avril férié (lundi de Pâques)</i>	<b>Examens (1<sup>ère</sup> session)</b>
	24-29 avril	Vacances de printemps
Date limite de saisie des notes 1 <sup>ère</sup> session 2 <sup>e</sup> semestre : vendredi 20 mai Date-limite pour la réunion du jury : 27 mai		

## VOTRE PARCOURS PÉDAGOGIQUE

### MODE D'EMPLOI

Votre fiche de parcours n'est pas un document officiel : c'est un outil qui vous aidera à voir clair dans votre progression en licence d'histoire. Elle sera utile lors de vos inscriptions pédagogiques, de même que dans vos échanges avec le secrétariat et les responsables de licence. Elle leur permettra de vous aider et peut-être de vous éviter des erreurs d'inscription susceptibles de retarder vos études.

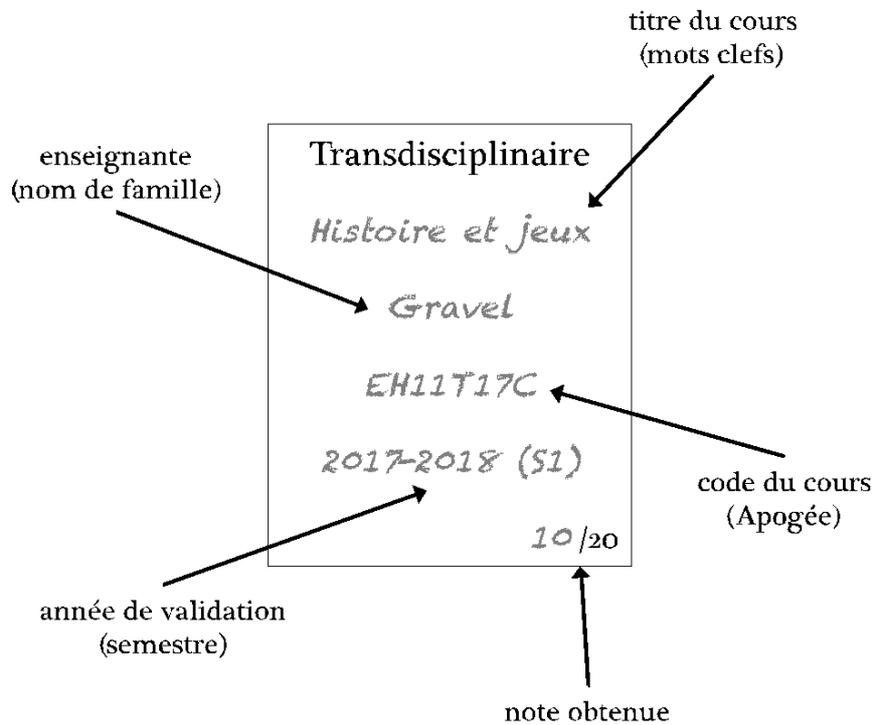
À la fin de chaque semestre, complétez soigneusement la fiche qui correspond à votre niveau — ou les deux fiches de vos deux niveaux, si vous êtes AJAC. Assurez-vous de garder votre fiche à jour et de la conserver à votre portée.

Pour remplir vos fiches, vous pouvez le récupérer lors de la réunion de pré-rentree, ou les télécharger sur le site du département dans l'onglet « documents à télécharger pour la licence ».

À chaque conseil de fin de semestre, vous devez en présenter un exemplaire à jour aux responsables de la licence.

N.B. Les doubles cursus ont des fiches de parcours spécifiques.

## REEMPLIR UNE CASE DU PROCÈS VERBAL



**Écrivez proprement, en majuscule.**

Comme ce document peut être corrigé, au besoin, il est préférable d'utiliser un crayon ou une encre effaçable.





nom :

prénom :

numéro d'étudiante :

Date :

L2 complétée ? oui  non 

Téléphone :

**L3**

<b>S5</b>	<b>UE13 majeure</b>	<b>UE14 mineure</b>	<b>UE15 transversale</b>
	Thématique A <i>titre du cours enseignant code de l'EC année académique</i> 6 ECTS /20	EC mineur 5 3 ECTS /20	Stage 3 ECTS /20
	Thématique B 6 ECTS /20	EC mineur 6 3 ECTS /20	EC langue 3 ECTS /20
	Historiographie 6 ECTS /20	<i>notes :</i>	
<b>S6</b>	<b>UE16 majeure</b>	<b>UE17 mineure</b>	<b>UE18 transversale</b>
	Thématique C 6 ECTS /20	EC mineur 7 3 ECTS /20	Mémoire de licence 3 ECTS /20
	Thématique D 6 ECTS /20	EC mineur 8 3 ECTS /20	Tremplin métier 3 ECTS /20
	Science auxiliaire 6 ECTS /20	<i>notes :</i>	

# SÉJOURS À L'ÉTRANGER

## *Partir à l'étranger*

Les étudiantes du département d'histoire ont la possibilité d'effectuer un ou deux semestres d'échange international avec une université partenaire. Cette mobilité est fortement encouragée par les enseignantes du département : une expérience dans un autre pays et une langue étrangère est transformatrice pour la vie personnelle et intellectuelle ; la familiarisation avec des exigences universitaires différentes et la rencontre d'étudiantes et d'enseignantes internationales sont aussi des étapes-clés dans la préparation d'un avenir professionnel épanouissant.

Les destinations sont nombreuses : en Europe (dans le cadre du programme Erasmus), mais aussi dans le reste du monde (programme pour le Québec ; programmes Micefa ou Cupa pour les États-Unis ; accords bilatéraux avec diverses universités d'Amérique latine, du Proche-Orient, de Russie, etc.). Les accords sont listés sur le site du service de la coopération et des relations internationales : <https://www.univ-paris8.fr/-Mobilite-d-etudes->

Les étudiantes intéressées ne doivent pas hésiter à en discuter avec leurs enseignantes, les responsables de licence, et surtout la responsable des séjours d'étude à l'étranger, Catherine SALIOU, avec laquelle elles doivent prendre contact ([catherine.saliou@univ-paris8.fr](mailto:catherine.saliou@univ-paris8.fr)).

Le séjour à l'étranger peut avoir lieu pendant les **semestres 4, 5 ou 6** de la licence.

Les projets de mobilité internationale doivent être préparés très en avance, grâce à une formation linguistique solide et en constituant leur dossier de candidature **environ un an avant le séjour prévu**.

Pour un départ durant l'année universitaire 2021-2022, il est impératif de constituer le dossier de candidature en novembre-décembre 2020.

## *Équivalences de notes*

Au retour de l'étranger, les équivalences de notes seront délivrées au vu des résultats obtenus dans l'université partenaire. Les étudiants devront présenter des documents justificatifs certifiés par l'université partenaire.

La procédure sera effectuée en une seule fois, à la fin de l'année universitaire au cours de laquelle l'échange a eu lieu.

# COURS D'HISTOIRE POUR ETUDIANTES EXTERNES

## *Cours ouverts aux étudiantes des autres départements*

### *§ Première année (L1)*

Les types de cours suivants sont ouverts aux étudiantes de L1 qui ne sont pas inscrites en licence d'histoire, mais qui cherchent un cours d'histoire comme EC libre, prémineur, etc.

**Civilisations dans l'histoire** (1<sup>er</sup> semestre)

**Transdisciplinaire** (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestres)

**Histoire du monde** (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre)

### *§ Deuxième et troisième années (L2 et L3)*

Les étudiantes qui s'inscrivent en mineure d'histoire doivent choisir leurs deux cours par semestre parmi les catégories suivantes. Pour les EC libre de L2 et de L3, le choix est le même :

**L2**                    **Introductions**

**L3**                    **Thématiques**

Ces cours sont accessibles sans prérequis. Les évaluations se fondent en général sur l'exercice du commentaire de document et de la dissertation, auxquels peuvent être adjoints des tests de connaissance ou d'autres types de travaux (exposés, fiches de lecture...).

## *Inscriptions pédagogiques (IP) des étudiantes des autres départements*

Les inscriptions pédagogiques des étudiantes issues d'autres départements auront lieu auprès des tuteurs du département d'histoire le jeudi 20 janvier de 13h30 à 17h et le vendredi 21 janvier de 9h à 12h.

Le nombre de places est limité : pensez à vous inscrire rapidement.

Après le début des cours, s'il reste encore de la place, les inscriptions pédagogiques continueront pendant les trois premières semaines de cours. Passé ce délai, aucune étudiante ne sera admise en cours. Sans inscription, il ne peut y avoir de note.



**L'inscription pédagogique est une condition nécessaire pour accéder aux cours.**  
Les enseignantes ne sont pas en charge des inscriptions, qui doivent être réalisées auprès des tuteurs ou du secrétariat.

# SERVICES UNIVERSITAIRES

## ***§ Bibliothèque universitaire (BU)***

Vous disposez d'une magnifique bibliothèque, moderne et vaste, d'accès facile, mettant à disposition des collections d'ouvrages sélectionnés pour accompagner les cours enseignés dans tous les départements. Vous y trouverez tous les instruments de travail nécessaires : livres, revues et journaux en accès libre, DVD, photocopieuses, ordinateurs, accès internet. Un personnel compétent et accueillant accompagne les étudiants dans leurs recherches, propose des formations à la recherche documentaire et bibliographique.

<https://www.bu.univ-paris8.fr>

## ***§ Orientation et insertion professionnelle (SCUIO-IP)***

Vous vous interrogez sur votre orientation et sur votre avenir professionnel ? Profitez des conseils et de la documentation du service d'orientation de l'université.

<http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et-insertion-professionnelle>

## ***§ Service Accueil Handicap (SAH)***

En cas de handicap, vous pouvez bénéficier d'un tiers temps aux examens.

<http://www.univ-paris8.fr/Le-service-Accueil-handicap>

## ***§ Action culturelle et artistique (ACA)***

Tarifs réduits sur des spectacles (théâtre, concerts, opéra, ballets, musées...) et proposition d'ateliers de pratique artistique à l'université et dans les nombreuses institutions culturelles du département.

<http://www.univ-paris8.fr/ACA-et-billetterie>

## ***§ Sports (SUAPS)***

L'offre du service des sports de Paris 8 (ou SUAPS) est très diversifiée. Consultez le site :

<http://www.univ-paris8.fr/Le-service-universitaire-des-activites-physiques-et-sportives-SUAPS>

## ***§ Maison de l'étudiant***

Lieu de rencontres et d'échanges, elle rassemble dans ses locaux, tous les acteurs de la vie étudiante. Vous y trouverez : le service de la vie étudiante, le service social du CROUS de Créteil, le bureau des bourses, le bureau de la vie associative et d'aide au financement des projets (FSDIE), le médiateur artistique et culturel régional, le pôle accompagnement et de soutien aux étudiants étrangers (PASEE), le service de médecine préventive, les associations étudiantes...

<http://www.univ-paris8.fr/Maison-de-l-etudiant>

## ***§ Visites culturelles gratuites à Saint-Denis : l'université dans sa ville***

La basilique et le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis sont accessibles gratuitement aux étudiants d'histoire de Paris 8 ; il leur suffit de présenter leur carte d'étudiant en cours de validité.

# COMMENT FAIRE ?

## ***Je ne suis jamais au courant de rien ! je ne reçois pas l'information !***

Activez votre espace numérique de travail (ENT) avec les identifiants et les codes fournis avec votre certificat de scolarité. Vous pourrez alors utiliser votre adresse Paris 8 et vous recevrez tous les courriels, toutes les dernières nouvelles. C'est une démarche essentielle pour le bon déroulement de votre licence.

## ***Guylène Deruel peut-elle régler tous mes problèmes ?***

Non. Elle s'occupe des inscriptions pédagogiques, des parcours des étudiantes d'histoire et de la gestion des résultats des cours d'histoire. Avant de vous précipiter vers elle, consultez la brochure, le site du département et le guide de l'étudiant (<http://www.univ-paris8.fr/Guide-de-l-etudiant>).

## ***Je ne sais pas où et quand a lieu mon cours !***

Les horaires et les salles de cours sont affichés à l'extérieur du secrétariat (B-346). Ils le sont aussi sur le site du département d'histoire.

## ***J'ai un problème d'inscription administrative !***

Vous n'avez pas de numéro d'étudiante ? d'adresse Paris 8 ? d'accès à votre page personnelle ? Vous ne parvenez pas à vous inscrire à la bibliothèque ? Vous n'apparaissez pas dans les listes de cours ? Votre inscription administrative est probablement incomplète. Consultez le service de la scolarité : <https://www.univ-paris8.fr/-Contacts-scolarité-inscription->

## ***J'ai un problème d'inscription pédagogique !***

Vous n'avez pas assisté à votre réunion de rentrée ? Les cours ont commencé et vous n'êtes pas inscrite ? Vous n'apparaissez pas sur les listes ? Présentez-vous auprès des tutrices avant la quatrième semaine de cours. Au-delà, l'inscription n'est plus possible pour ce semestre.

## ***J'ai un problème avec un cours en dehors du département d'histoire !***

Vous n'arrivez pas à vous inscrire à un cours ? Vous n'avez pas eu votre note ? Vous devez régler le problème avec le département concerné.

## ***J'ai un handicap qui dérange mes études et mes examens !***

Vous avez peut-être droit à un aménagement de vos conditions d'étude et d'examen. Consultez le service accueil handicap (voir page précédente).

## ***Comment puis-je m'inscrire en informatique, en langue, en EC libre ?***

Le principe est simple : chaque département gère ses inscriptions. Vous trouverez les coordonnées des autres départements dans la brochure que vous avez entre les mains.

## ***Comment régler un problème avec une enseignante ?***

Parlez-en franchement et poliment avec elle. Si le problème persiste, s'il vous semble grave, discutez-en avec les responsables de la licence ou la direction du département.

## ***Je me demande si je suis à ma place en histoire...***

Parlez-en avec vos enseignantes et les responsables de la licence. Adressez-vous au service d'orientation SCUIO-IP.



**Consultez régulièrement le site du département et votre messagerie.**  
Des informations importantes pour vous y sont affichées régulièrement.